

451  
JUIN  
2024  
3,60 €

LA CHRONIQUE  
LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

UKRAINE

# AUX MAINS DES RUSSES

Qu'ils soient civils ou militaires, des milliers d'Ukrainiens sont détenus illégalement par les forces russes dans des conditions effroyables. Leurs familles tentent de les localiser par tous les moyens.

FESTIVAL D'AVIGNON

Un monde  
troublé

AMNESTY  
INTERNATIONAL

02

03

LA CHRONIQUE



- 07 ÉCLAIRAGE**  
Syrie  
Les camps de la honte
- 09 ALERTE**  
Israël/Palestine  
Une justice impuissante
- 11 GÉOPOLIS**  
*Le regard de Pierre Haski*  
La face cachée du monde propre
- 24 PERSPECTIVE**  
The Anonymous Project  
& Omar Victor Diop
- 25 RÉCIT**  
Australie  
Sans relâche
- 28 REPORTAGE**  
République démocratique du Congo  
Le temps de la justice
- 32 PORTFOLIO**  
Дмитрий Марков
- 38 DÉBAT**  
Faut-il limiter le nombre de voyages en avion ?
- 46 VIE DU MOUVEMENT**  
Les bonnes ondes à Évreux
- 50 HISTOIRE**  
La Diète noire de Diallo Telli

Pour vous abonner  
à *La Chronique*,  
rendez-vous sur le site :  
[amnesty.fr/chronique](http://amnesty.fr/chronique)



## DOSSIER UKRAINE AUX MAINS DES RUSSES 12

Au mépris du droit international, plusieurs milliers de civils ukrainiens sont détenus au secret par l'armée russe. Nos envoyées spéciales en Ukraine ont rencontré des rescapés de centres de détention, ils racontent les interrogatoires, la torture. Elles ont aussi suivi des familles de disparus, qui tentent, par tous les moyens, de localiser leurs proches. Notre dossier est publié alors qu'Amnesty International prépare un rapport sur le sort des civils ukrainiens.



**INVITÉ 04**  
**Vincent Macaigne**  
Sur les écrans comme sur les planches, on identifie vite l'acteur et metteur en scène Vincent Macaigne. On connaît moins ses origines iraniennes et les sentiments ambivalents que suscite en lui cet héritage culturel.

**CULTURE 40**  
**Festival d'Avignon**  
**Un monde troublé**  
Pour la dixième année, le prestigieux festival des arts vivants s'associe à Amnesty International. À cette occasion, nous publions un reportage sur un collectif de réinsertion par la radio ainsi qu'un portrait de la dramaturge argentine Lola Arias. Tous deux seront présents à Avignon.



# JO DE PARIS 2024 : QUEL HÉRITAGE ?

**JEAN-CLAUDE SAMOUILLER**  
Président d'Amnesty International France



**A**u-delà de la prouesse sportive, l'olympisme peut s'avérer source d'avancées technologiques. Rappelons-nous le métro parisien inauguré pour les Jeux olympiques et l'Exposition universelle de 1900 ou les premières rediffusions radiophoniques des JO de Paris en 1924 et télévisuelles des JO de Berlin en 1936 – qui laisseront des souvenirs beaucoup moins glorieux. Souvenons-nous de Seiko innovant dans les techniques de chronométrage aux JO de Tokyo en 1964, ce qui conduira à la commercialisation des montres à quartz... Pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'héritage technologique risque d'être : « La vidéosurveillance algorithmique » ! Un système qui n'a jamais apporté la moindre preuve de son efficacité en matière de sécurité, mais qui, en revanche, porte atteinte à notre droit à la vie privée. Un système qui menace nos libertés et pourrait rendre suspect le simple fait de marcher à contresens, de se baisser pour renouer ses lacets, de s'arrêter pour écouter un musicien ou contempler un cracheur de feu, de se mouvoir avec plus de difficultés si nous sommes en situation de handicap... Un système donc qui entend catégoriser nos comportements et ouvre la voie à l'utilisation de technologies toujours plus intrusives comme la reconnaissance faciale. Pouvoir identifier, pister, cibler des personnes parmi une foule, voilà la société dystopique que l'on nous prépare ! Sauf si nous la refusons ! Et c'est tout l'objet de la campagne que nous déployons, en amont des JO, contre la reconnaissance faciale.

Tout au long du parcours de la flamme, de ville en ville, nous allons dire NON à la surveillance de masse, au contrôle et à la suspicion généralisés de la population. Une autre campagne battra son plein lorsque paraîtra ce numéro de *La Chronique*. Celle des élections européennes. Et là encore, nous ne pouvons accepter les insuffisances de la réglementation européenne en matière de logiciels espions, de commercialisation d'outils de surveillance numérique, d'intelligence artificielle (IA). Nous ne pouvons, par exemple, accepter l'utilisation de cette IA pour le système iBorderCtrl financé par l'Union européenne et actuellement testé en Hongrie, en Grèce, en Lettonie. C'est la machine, dorénavant, qui effectue le « premier filtre ». La personne exilée voulant franchir une frontière est soumise à un interrogatoire virtuel basé sur un détecteur de mensonges. Les technologies de reconnaissance faciale et des émotions vont évaluer les moindres détails, les moindres expressions du visage : fréquence des clignements des yeux, direction du regard, changements de ton dans la voix... Et c'est la machine qui va déterminer si un individu a menti sur son nom, son pays d'origine, le motif de son voyage... Si elle estime qu'il a « échoué », celui-ci sera réorienté vers des gardes-frontières bien réels pour un interrogatoire approfondi. Si, au contraire, elle considère que les réponses sont « honnêtes », la personne recevra un code lui permettant de franchir la frontière. Orwell avait raison.

– Le 22 mai 2024



© TERESA MAUHEIRO D'APRÈS SEBASTIAN GOLLNOW/ DPA/DPA PICTURE-ALLIANCE VIA AFP

# L'*n*VITÉ

---

**Vincent Macaigne**

Metteur en scène

Propos recueillis par Virginie Roels

Chaque mois, une personnalité  
s'empare d'un sujet qui lui tient à cœur.  
Metteur en scène, dramaturge  
et comédien, Vincent Macaigne  
fit sensation en adaptant *Hamlet*,  
en 2011, au Festival d'Avignon.  
Aujourd'hui, il s'inspire de *Richard III*  
dans *Avant la terreur. Un regard*  
sur une humanité tourmentée  
qu'il a nourri de son histoire  
familiale, entre Paris et Téhéran.

**U**ne question me taraude et me met presque mal l'aise: pourquoi s'intéresse-t-on à l'Iran seulement maintenant?

En raison du mouvement Femme, vie, liberté?

Pourtant, le quotidien des femmes est depuis longtemps celui-ci. C'est étrange, presque dérangeant 10 cet effet de loupe! Un jour, personne ne parle de l'Iran, aucun pays ne se préoccupe de la démocratie là-bas; le lendemain, il est dans la lumière.

La douleur présente dans l'histoire de ma famille est la mienne, cependant je ne l'ai pas vécue. 15 Cette distinction est importante: qu'est-ce qui nous appartient? Mon père est français, ma mère iranienne. Elle est venue à Paris pour étudier les beaux-arts avant la révolution islamique de 1979. Les familles d'intellectuels envoyaient facilement leurs enfants étudier en Europe. Je suis allé 20 trois fois à Téhéran avec ma mère. Enfant, je n'avais pas le droit de sortir dans les rues. La plupart du temps, nous restions cloîtrés à l'intérieur, passant d'une maison à une autre. La répression était là, mais j'ai le sentiment que l'on pouvait vivre tout en la côtoyant et en se sentant tout de même, parfois, libre. Ma mère était maquillée, portait le foulard très bas, dévoilant son visage et un peu de ses cheveux. Pour elle, qui n'avait pas assisté aux changements insuflés par le nouveau régime 25 des mollahs, c'était brutal. Elle s'engueulait ouvertement, en pleine rue, avec les milices qui lui faisaient une réflexion. Elle leur hurlait dessus, comme s'il s'agissait d'un débat, politique, religieux. Plus tard, un cousin s'est fait arrêter devant moi, parce qu'il portait les cheveux longs. Les milices voulaient lui raser la tête. Parfois, on pouvait les corrompre.

Ma famille souffrait. Alors, instinctivement, j'avais envie de vengeance. Je pensais qu'il était facile 30 de décider de se battre. Et je ne comprenais pas pourquoi il n'y avait pas davantage d'Iraniens qui prenaient les armes contre Khomeini, pourquoi la lutte contre le régime n'était pas plus violente. En grandissant, j'ai compris que le chemin de la révolte est plus ambigu et que les enjeux sont inouïs. Difficile de lutter, de faire pression, quand la réponse du régime est de vous éliminer. Le fils d'une de mes tantes y laissa sa vie. Je ne le connaissais que de loin. Il avait commencé à avoir des problèmes en écrivant dans un journal du lycée. Il s'était fait arrêter, tabasser et emprisonner par la police du shah. C'est à partir de là qu'il s'est politisé. Le régime était déjà une dictature, plus «légère» que celle des gardiens de la révolution: les gens étaient emprisonnés, mais pas systématiquement tués.

**“ J’aimerais d’ailleurs faire un film là-dessus : l’idée de la révolte. Celle du héros qui embarque ses proches dans son combat ”**

Mon cousin fut ensuite responsable du Parti communiste. Ses actes de résistance m’ont beaucoup questionné, car ils ont eu pour conséquence de prendre en otage la famille. J’aimerais d’ailleurs faire un film là-dessus : l’idée de la révolte. Celle du héros qui embarque ses proches dans son combat. Le choix de mon cousin a précipité tout le monde dans une prise de position qui n’était pas forcément partagée. Ce fut le début du désordre, de la terreur, la fin de la paix : par ricochet, des membres de ma famille ont été inquiétés. Comme beaucoup de militants communistes, mon cousin

a été arrêté. J’avais 11, 12 ans quand, dans la presse, le régime a déclaré qu’ils avaient tous été libérés. En réalité, les prisonniers avaient massivement été assassinés<sup>1</sup>, leurs corps enfouis sur le lieu de construction d’un immeuble à Téhéran. Ma tante est devenue l’image des mères qui, comme au Chili, ont déterré leurs enfants. Elle a essayé, de manière assez naïve, de transformer ce bâtiment en lieu de sépulture. D’y déposer régulièrement des fleurs,

de s’y recueillir. Rien que cela la mettait en danger. Elle se faisait tabasser. Elle ne s’est pas battue contre Khomeini, juste pour la mémoire de son fils. Depuis, cette question m’obsède : comment faire pour qu’il existe une négociation douce ? À partir du moment où le sang coule, cela devient impossible. Comment faire pour pardonner ? Pour construire ? C’est la seule chose que j’ai comprise. Certes, la violence est séduisante, mais c’est comme une voiture qui roule très très vite : on est tenté de freiner brutalement, alors qu’il faut ralentir, sans à-coups, construire en pardonnant, en ne perpétuant

pas l’histoire du sang. Ces questionnements sont très présents dans mes créations théâtrales : le rapport à l’héroïsme. Comment devient-on un monstre en pensant être un héros ? Comme dans *L’Idiot* ou dans *Hamlet*, quelqu’un veut la vérité à tout prix, et cette soif de vérité est un intégrisme. Au fond, peut-être faut-il abandonner quelque chose de son histoire pour aller de l’avant. Alors, quand le monde entier a parlé de l’Iran

à l’occasion du mouvement Femme, vie, liberté, que des actrices se sont coupé une mèche de cheveux en signe de solidarité, ma mère a été très touchée, et cela lui a donné de l’espoir. En revanche, moi, j’ai ressenti de la honte. Il faut à un certain moment abandonner sa propre histoire. C’est le seul moyen d’avancer, de construire. Je dis cela, mais une autre partie de moi la comprend. Finalement, sans doute est-ce plus sage d’être encore capable de ressentir. ●

*Avant la terreur*  
de Vincent Macaigne  
au théâtre de la Colline (Paris),  
du 15 au 27 juin 2024

*Je suis un pays et Voilà ce que jamais je ne te dirai*  
de Vincent Macaigne  
2017

*L’Idiot*  
de Dostoïevski  
2009, puis 2014

*Au moins j’aurai laissé un beau cadavre*  
d’après *Hamlet*  
de Shakespeare  
2011

*Manque*  
de Sarah Kane  
2004

1— Lors du « massacre des prisons » d’août 1988 à février 1989, les autorités iraniennes ont procédé à l’exécution de 4 500 à 5 000 prisonniers (rapport d’Amnesty International « Iran. Violations des droits de l’homme 1987-1990 », décembre 1990).

UNE ACTUALITÉ SORTIE DE L'OMBRE  
ÉCLAIRAGE



## SYRIE LES CAMPS DE LA HONTE

Quatorze ans de guerre civile, 400 000 morts, 1 million de blessés. La Syrie n'est plus un pays, c'est une urgence humanitaire, une contrée fracturée, avec d'un côté le régime de Bachar Al-Assad, qui règne sur 70 % du territoire et de l'autre des forces étrangères et locales.

Appuyées par les États-Unis, les Forces démocratiques syriennes (FDS, à majorité kurde) gouvernent une partie du Nord-Est syrien, un territoire arraché aux mains de l'État islamique (EI) en 2019. Elles administrent notamment 27 centres et deux camps de détention dans lesquels croupissent 56 000 hommes, femmes et enfants soupçonnés d'appartenir à l'EI. Un rapport d'Amnesty International<sup>1</sup> a mis en lumière leurs conditions de vie inhumaines. « *Une fois, ils m'ont fait sortir de la cellule avec un autre gars. Ils ont tiré un câble électrique depuis le générateur, et ils nous ont torturés à l'électricité. Je pense que le gars à côté de moi est mort. Il a cessé de bouger et de crier* », témoigne ainsi Yusuf, l'une des 314 personnes interviewées par les chercheurs de l'ONG. Prisonniers entassés dans des cellules au milieu de leurs propres déjections, viols, passages à tabac, privation de nourriture, d'eau et de soins médicaux, exploitation sexuelle des femmes. « *Les autorités autonomes se livrent à des crimes de guerre de torture et de traitement cruel* », fustige Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International. Les Kurdes sont responsables, mais ils ne sont pas les seuls. Pour les auteurs du rapport, « *la coalition dirigée par les États-Unis est impliquée dans la plupart des aspects de ce système de détention* ». — Éric Dourel

<sup>1</sup>— Aftermath: Injustice, Torture and Death in Detention in North-East Syria, paru le 17 avril 2024.

# ACTUALITÉS

## LE MOT DE LA RÉDAC

### Marchandage

– « T'en veux combien ?  
 – Ah... Si tu m'envoies plusieurs  
 cargaisons, soit, en tout, 52 000 demandeurs  
 d'asile, cela te coûtera 580 millions d'euros.  
 – OK, vendu. Une petite question : qu'est-ce  
 que tu vas faire de ces milliers de migrants,  
 une fois qu'ils arriveront sur ton sol ?  
 – Bah, ça, c'est mon problème, maintenant,  
 non ?  
 – T'as raison... C'est ton problème et plus  
 le mien. »

Cet échange paraît surréaliste. Il n'illustre pas une négociation entre deux marchands, mais bien entre deux pays. Fin avril, le Royaume-Uni et le Rwanda ont finalisé un accord contraire à la Convention européenne des droits de l'homme : le Safety of Rwanda Bill. Pour un demi-milliard d'euros, l'Angleterre va régulièrement expulser vers le Rwanda des dizaines de milliers de demandeurs d'asile déboutés. Charge à leur « nouveau pays d'accueil » de les garder sur son sol ou de les renvoyer dans leur pays d'origine. Dans quelles conditions ? En respectant à la lettre le droit international ? Sans violences ni pressions ? Ça, on ne le saura sans doute pas, car le Rwanda n'est pas exactement à la pointe en matière de respect des droits humains. S'il était resté dans l'Union européenne, le Royaume-Uni n'aurait pas pu conclure un tel accord. La réglementation européenne interdit d'expulser une personne dans un pays tiers qui n'est pas « sûr » et avec lequel il n'a aucun lien. Pourtant, le Danemark, la République tchèque, l'Autriche et l'Italie se concertent pour briser ce tabou. Des voix militent pour que, à son tour, l'Europe sous-traite la gestion des demandeurs d'asile. Un marchandage indigne qui doit cesser et, surtout, ne pas être importé.

**VIRGINIE ROELS**  
 Rédactrice en chef



Paris, le 28 avril 2024. La condamnation à mort de Toomaj Salehi intervient alors que les exécutions ont fortement augmenté : 853 en 2023. © NICOLAS RONGIER/HANS LUCAS/AFP

## IRAN

### Rap, vie, liberté

Le rappeur iranien Toomaj Salehi n'a jamais mâché ses mots : « *Nous sommes la voix de la colère de ceux qui ont été réduits au silence* », chantait-il sur le titre « *Batterfield* », en écho au mouvement Femme, vie, liberté. Arrêté en octobre 2022, ce fils d'un ancien prisonnier politique avait alors passé treize mois en prison. « *Ils m'ont beaucoup torturé, ils m'ont cassé les bras, les jambes* », a-t-il raconté sur YouTube. Mais Toomaj a continué de rapper sa colère en soutien à la contestation. Accusé de « *corruption sur terre* », le jeune homme de 33 ans a été condamné à la peine de mort, le 24 avril dernier par un tribunal révolutionnaire d'Ispahan. C'est aujourd'hui son nom qui est scandé par de nombreux artistes dans le monde pour réclamer sa libération.

## ALERTE

ISRAËL/PALESTINE

# UNE JUSTICE IMPUSSIANT



**Les armes exportées par la France vers Israël peuvent être utilisées pour commettre de graves crimes contre des civils à Gaza. Pourtant, la justice française refuse de demander des comptes au gouvernement.**

PAR  
**MICHEL DESPRATX**

*ou de crimes de guerre* ». Mais le tribunal administratif de Paris s'est déclaré « *incompétent* ». Motif ? Une jurisprudence datant de la Restauration (1814-1830) stipule que les actes de gouvernement liés à la conduite des relations internationales ne sont susceptibles d'aucun recours devant les tribunaux.

L'avocat William Bourdon, porteur de la requête de six ONG, alerte : « *Il devient urgent d'en finir avec*

*ce principe archaïque. Ce qui était valable il y a deux siècles ne l'est plus aujourd'hui. Les citoyens ne supportent plus qu'un gouvernement puisse échapper à la critique du juge quand sa politique extérieure favorise la commission des crimes les plus graves. L'évolution des mentalités citoyennes et du droit international invite la justice à adopter une position plus moderne, innovante.* » Amnesty International a fait appel en espérant qu'un juge renverse cette vieille jurisprudence afin de protéger le droit à la vie. Mais le Conseil d'État a tranché. C'est toujours non. La France demeure inflexible contrairement à certains de ses voisins. L'Espagne, par exemple, a mis fin en 1998 à l'immunité juridictionnelle de certains actes de gouvernement en matière de relations internationales : ses tribunaux peuvent les juger s'ils menacent des droits fondamentaux. Et en ce moment, en Allemagne, le tribunal administratif de Berlin force le gouvernement à s'expliquer sur ses envois d'armes à Israël et se réserve le droit de les interdire. La justice française s'autorisera-t-elle, un jour, à exiger du gouvernement qu'il respecte ses engagements internationaux ?

1— La Convention sur le génocide, le Traité sur le commerce des armes (TCA) et une position commune européenne de 2008.

**S**ix mois ont passé, depuis le massacre du 7 octobre dernier commis par le Hamas. Et la riposte de l'armée israélienne a entraîné la mort de plus de 34 000 Palestiniens, selon les chiffres de l'Unicef, dont 14 000 enfants. Sans parler de la destruction d'hôpitaux, d'écoles, de camps de réfugiés, de médias, d'édifices religieux et de marchés. L'Onu comme la Cour internationale de justice dénoncent « *un risque de génocide* ». Et le monde entier redoute à présent une famine. Pour ne pas aggraver ce risque de génocide, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, le Canada, une entreprise japonaise et les États-Unis ont suspendu certaines livraisons d'armes à Israël. La France, elle, fait l'inverse. Alors que des civils étaient tués en masse à Gaza, Paris livrait à Israël, fin octobre, 100 000 pièces de cartouches pour fusils-mitrailleurs, a dévoilé le média *Disclose*, en mars 2024. À la suite de ces révélations, 11 ONG de défense des droits humains, dont Amnesty International et Aser (Action sécurité éthique républicaines), ont saisi la justice française en avril. Objectif : obliger la France à respecter ses engagements internationaux<sup>1</sup> qui interdisent d'armer un pays s'il y a un risque de « *crimes de génocide* ».

# BIG BROTHER

10

11

LA CHRONIQUE

## NOS DROITS À L'ÉPREUVE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



ÉTATS-UNIS  
LA PUCE D'ELON

C'est une promesse d'Elon Musk : implanter une puce dans le cerveau humain pour permettre aux personnes paralysées de contrôler un ordinateur, un bras robotique, un fauteuil roulant. Sauf que, d'une part, la société Neuralink de Musk a indiqué que le dispositif implanté sur son premier patient, dans une totale opacité, avait rencontré des problèmes mécaniques ; d'autre part, elle ne cache pas sa volonté d'aller beaucoup plus loin en connectant les cerveaux humains aux ordinateurs pour « libérer le potentiel humain de demain ».



SLOVÉNIE  
À BOUT PORTANT

Véritable gardien de maison « intelligent », PaintCam Eve est une caméra de vidéosurveillance conçue par la start-up slovène OZ-IT pour protéger les domiciles. Elle conjugue reconnaissance faciale, vision nocturne, détection automatique de cibles et alerte sonore... Son petit plus ? Elle peut tirer des balles de peinture indélébile sur l'intrus afin de faciliter une identification ultérieure par la police. Voir utiliser des billes lacrymogènes ! Prochaine étape, une caméra qui tire à balles réelles ?



JOURNALISTE  
ÉRIC DOUREL



MAROC

### Traque des féministes

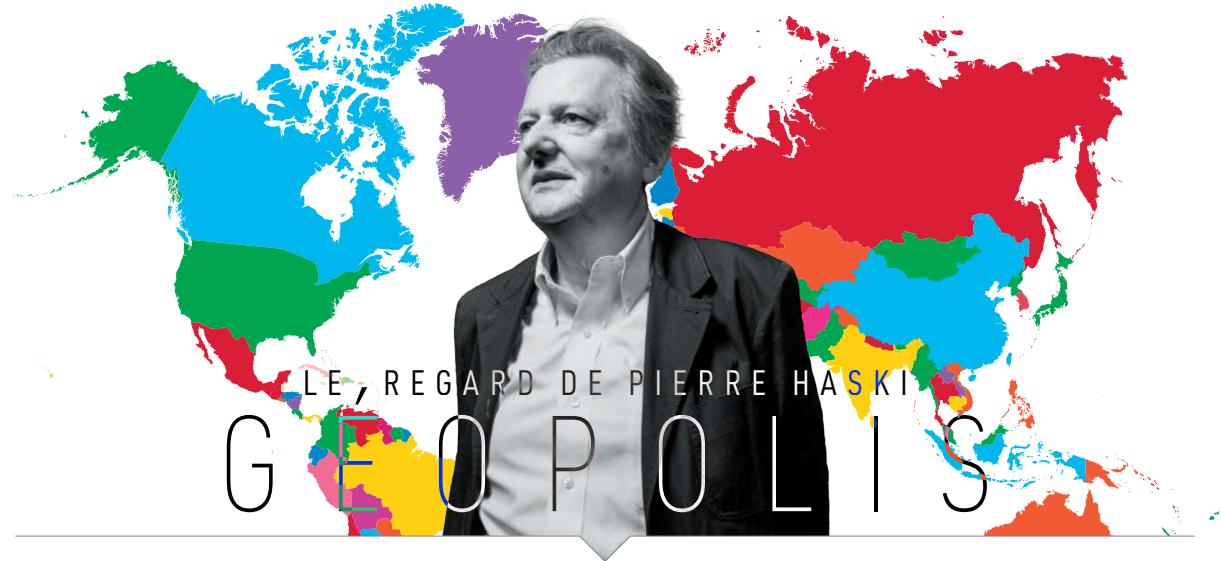
Vingt ans après avoir adopté la Moudawana (Code de la famille), le Maroc est en train de la ripoliner. Mariage des mineurs, polygamie, égalité homme-femme pour l'héritage : les féministes marocaines exigent une refonte totale et radicale du texte. Or, depuis mi-mars, 22 militantes, journalistes, artistes ayant participé aux débats sur la réforme de la Moudawana sont insultées, calomniées, menacées de mort sur les réseaux sociaux : « Vous encouragez les LGBT, les relations hors mariage et l'athéisme. Vous méritez de mourir. » Pour endiguer ce déferlement de violence, une coordination de 32 associations féministes demande une « protection des femmes ciblées ».



FRANCE

### Surveillance dopée

Imaginez un hall de gare, une foule nombreuse soumise à un sens giratoire. Au beau milieu, une personne reste statique. Aussitôt, la caméra de vidéosurveillance la repère et la signale aux forces de l'ordre. Si elle se déplace, sa démarche, la couleur de ses vêtements seront autant d'indices retenus pour la suivre à la trace. Merci qui ? La VSA pour vidéosurveillance algorithmique (ou augmentée). On prend des caméras et on les dope à l'intelligence artificielle pour qu'elles détectent les comportements « anormaux », ceux qui ne collent pas aux normes définies par les autorités. Peu importe, si cette utilisation de la technologie menace les libertés, la vie privée, ou stigmatise des populations. Pour Katia Roux, chargée de plaidoyer Libertés à Amnesty International France, « légaliser la vidéosurveillance algorithmique, c'est ouvrir la voie à des technologies encore plus intrusives ». Pourtant, dans le cadre des JO de Paris, la VSA sera expérimentée au moins jusqu'en mars 2025. Avant de généraliser ?



## LA FACE CACHÉE DU MONDE PROPRE

Le message publicitaire est séduisant : une économie verte pour un monde propre, décarboné. Avec ses panneaux solaires ou ses transports électriques qui nous annoncent un monde meilleur. Ça, c'est la partie positive ; mais il y a une face cachée, que l'on ne saurait ignorer. C'est celle de la course aux minerais indispensables à la fabrication de ces objets du désir vert, avec son corollaire d'exploitation, de rivalités nationales, d'exasération des travers de l'ancien monde. L'appétit pour les minerais de la transition énergétique et écologique est tel qu'il a mis en branle des forces considérables. Il y a un côté « ruée vers l'or noir » du xx<sup>e</sup> siècle, source, on le sait, de convoitises et de guerres pour assurer la modernité et le confort de nos sociétés. La géopolitique des minerais ne recouvre pas celle du pétrole : la République démocratique du Congo (RDC), le Chili ou l'Indonésie sont les nouvelles Arabie saoudite ou Venezuela de l'ère décarbonée. Mais qu'en est-il des pratiques ? Un exemple : le géant du cobalt, indispensable pour la plupart des batteries électriques, est la RDC<sup>1</sup>. Deux grands groupes miniers sont à l'œuvre, l'un chinois, l'autre occidental.

Mais à côté de ces acteurs industriels, il y a une véritable armée de 200 000 mineurs qui vont, au péril de leur vie et de leur santé, extraire à la main le cobalt. Plusieurs dizaines de milliers de ces forçats du cobalt sont des enfants.

En trois clics sur Internet, vous trouverez des vidéos de ces chantiers inimaginables, dans la boue et la pluie, où ces gamins ruinent leur jeunesse pour assurer la transition écologique que nous estimons vertueuse. Depuis que j'ai vu ces images, je n'arrive pas à me résoudre à cette contradiction, à notre aveuglement.

À cette exploitation de la misère humaine s'ajoutent les relents de guerre froide sino-américaine qui est la plus aiguë dans le secteur de la technologie, et donc des minerais qui l'alimentent. Sur tous les continents, les effets délétères de cette course se font sentir.

Les consommateurs que nous sommes en fin de parcours peuvent-ils ignorer les conditions d'extraction d'une partie des composants des objets « propres » qui nous sont proposés ? Au critère écologique, ne faut-il pas inclure urgentement un critère éthique, de respect des droits fondamentaux ? Avant que cette hypocrisie ne devienne insupportable.

1- Voir l'article de *La Chronique*, « RDC : les petits forçats du cobalt » sur amnesty.fr

# DOSSIER

UKRAINE

## AUX MAINS DES RUSSES

De nos envoyées spéciales en Ukraine, Laurène Daycard (texte) et Cerise Sudry-Le Dû (photos), avec Marian Prysiazhniuk (fixeur).

Mais où sont-ils ? Que vivent ces milliers de civils ukrainiens enlevés par les forces russes ? Ils disparaissent du jour au lendemain, sans être enregistrés ni jugés. Ces questions obsèdent leurs familles qui, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, s'organisent, réclament leur retour, manifestent. Elles tentent aussi, avec les moyens du bord, de retrouver leur trace en ratissant les réseaux sociaux, en interrogeant les revenants, dans l'espoir de recueillir un signe de vie.

Nos reporters, Laurène Daycard et Cerise Sudry-Le Dû, ont enquêté en Ukraine, près de Kiev, dans la région de Dnipro et de Lviv. Elles ont rencontré des familles de captifs – civils et militaires –, mais aussi une dizaine de rescapés. Tous déclarent avoir été torturés.

Ce n'est, hélas, pas nouveau. Depuis l'annexion de la Crimée et le début de la guerre du Donbass en 2014, des civils sont régulièrement enlevés puis torturés. La prison d'Ilsolatsia à Donetsk, dans l'est de l'Ukraine, a servi de modèle à de nombreux centres de détention. Une survivante, Lyudmila Huseynova, raconte ce qu'elle y a vécu en 2019. Lire son témoignage, c'est comprendre quels sévices sont infligés par les forces russes aux prisonniers. Des techniques, depuis, systématisées.



Roxana Leshchenko attend depuis deux ans la libération de son mari, Mykola. Elle s'est fait tatouer des épines qui encerclent l'initiale du disparu.  
Dnipro, le 10 mars 2024.



UKRAINE

# OÙ SONT-ILS ?

La localisation des centres où soldats et civils ukrainiens sont détenus par les Russes reste souvent secrète.

Confrontées à cet insupportable silence, les familles s'organisent.

**CI-CONTRE**

Roxana Leshchenko organise à Dnipro des rendez-vous hebdomadaires réunissant des familles de prisonniers de guerre et des civils. Leur espoir : obtenir la libération de leurs proches.

L'après-midi est plutôt calme en ce jour de mars à Kiev, perturbé par une seule alerte aérienne. Mariia Chernikina regarde son téléphone et vérifie sur Telegram : « *Les missiles balistiques sont les plus dangereux ! Là, pas de crainte !* », rassure cette trentenaire. Heureusement, car son immeuble d'une dizaine d'étages se dresse sur la rive gauche du Dniepr. Assise autour d'un thé dans la cuisine, elle a fermé la porte. Dans la pièce voisine, quatre enfants jouent aux Lego. Les siens, et les deux fils de son frère, âgés respectivement de 5 et 10 ans. Artem, le benjamin, arbore un sweat-shirt sur lequel on peut lire : « *Ramener mon père de captivité.* » Car Oleg Nechaiev est l'un des 8 000 soldats ukrainiens maintenus en détention par les forces russes. Cet officier de la marine a été capturé le 4 avril 2022 à Marioupol, lors du combat de l'usine métallurgique Illich. Au même moment, son épouse, la belle-sœur de Mariia, était diagnostiquée d'un cancer du sein de type 4. Et toute la famille se réfugiait dans la capitale, fuyant Melitopol, leur ville natale passée sous contrôle russe. Mariia a récupéré la garde de ses neveux. Le compte à rebours est enclenché. « *Ma belle-sœur n'en a plus pour longtemps, et l'on voudrait que son mari puisse lui dire au revoir en personne* », souffle-t-elle. Plusieurs fois par mois, Mariia manifeste dans le centre-ville de Kiev pour exiger la libération de son frère. « *Les dernières nouvelles remontent à l'été 2023* », s'inquiète-t-elle. Elle vient en famille. Récemment, le petit Artem y brandissait une pancarte : « *Rendez-nous papa.* » La jeune femme a mis sur pied un collectif, avec d'autres familles de détenus : « *Nous sommes un millier environ à faire partie de ce mouvement citoyen dans la capitale, particulièrement les proches des marines.* »

## « RENDEZ-NOUS PAPA »

– Artem, 5 ans

Pour le moment, 3 135 détenus ont été libérés, selon la Coordination pour le traitement des prisonniers de guerre, dont 147 civils. Une goutte d'eau pour les proches qui se fédèrent partout dans le pays. L'organisation la plus connue, Azovstal Families, réunit les familles du bataillon Azov qui s'est battu à Marioupol et organise des happenings sonores et populaires, chaque semaine, dans toute l'Ukraine. Les manifestants, parfois de simples sympathisants, portent des affiches, avec les photos des absents, enjoignant les voitures à klaxonner pour se faire entendre.

Roxana Leshchenko est responsable de l'organisation à Dnipro. En ce dimanche midi, l'agente immobilière prend le micro. Autour d'elle, une centaine de personnes a répondu à l'appel. L'ambiance est solennelle. Son mari a disparu en mai 2022. « *Pendant six mois, je ne savais pas s'il était vivant ou mort* », partage cette mère de famille qui s'est fait tatouer sur le poignet des épines et l'initiale de l'absent. Quand il a été capturé, son enfant avait 2 ans. Aujourd'hui, il en a 4 : « *Dès qu'il croise un homme en uniforme, il se met à espérer que c'est son père de retour de captivité.* »

### EN QUÊTE D'INDICES

Roxana n'a jamais eu la possibilité de communiquer avec son mari. La Russie coupe, en règle générale, tout contact avec ces prisonniers de guerre. Alors, pour les retrouver, les proches de détenus se transforment en détectives, en quête d'indices sur Telegram ou Facebook. Les familles ont créé des groupes virtuels pour partager des informations et relayer des vidéos de propagande tournées par le régime russe dans les centres pénitentiaires. Tel style d'uniforme ou tel type d'arrière-plan permet de recouper des données. « *La meilleure façon d'obtenir ces informations est de passer par les ex-détenus* », explique Roxana. Son mari a été placé dans l'ancienne colonie pénitentiaire n°120 de Volnovakha, près d'Olenivka, dans l'oblast [région] de Donetsk, pendant quatre mois, avant d'être affecté ailleurs, un lieu qu'elle ne souhaite pas communiquer.

Toute exposition médiatique est à double tranchant. Olena et Andrit Marchenko, un couple de civils incarcérés à Berdyansk, se souviennent du jour où l'identité d'un codétenu a été publiée dans la presse. « *C'était un jeune soldat du bataillon Azov, et les Russes avaient jusqu'alors toujours refusé de dire où il était*, relatent les Marchenko. Pour le punir de cette fuite, les gardiens l'ont battu tellement fort que ses cris ont résonné partout dans la prison. Comme un animal. »

Pour brouiller les pistes, les autorités russes déplacent les détenus à travers les territoires occupés jusqu'aux

---

**« LES DÉTENUS SONT DÉPLACÉS EN MOYENNE CINQ OU SIX FOIS »**

— Tetyana Katrychenko, du Media Initiative for Human Rights



Natalia Kolemensla montre une photo de son fils, Gleb Prilipko, 20 ans, arrêté le 19 mai 2022. Natalia ne sait pas où son fils est détenu. Il l'a appelée une fois depuis Olenivka pour lui dire qu'il avait perdu 15 kilos et vomissait continuellement.

confins de la Russie, comme à Irkoutsk, près de la frontière mongole. Cent quatre lieux de détention ont été identifiés par les autorités ukrainiennes, dans les territoires occupés mais aussi en Russie. À chaque transfert, une procédure d'admission particulièrement cruelle se met en place avec des tortures systématiques. Plus la détention s'étale dans le temps, plus le risque d'être déporté loin s'accroît. « *Les détenus sont déplacés en moyenne cinq ou six fois* », observe Tetyana Katrychenko, codirectrice du Media Initiative for Human Rights, qui a enquêté sur les lieux de détention des forces russes. *Nous supposons que c'est une façon, pour la Russie, de maintenir un certain flou sur le nombre réel de captifs.* » La Coordination pour le traitement des prisonniers de guerre avance une autre hypothèse. Les Ukrainiens sont déportés vers la Russie, car « *les lieux de détention des territoires occupés restent provisoires puisque l'Ukraine pourrait reprendre le contrôle de ces régions* », analyse le porte-parole, Petro Yatsenko. Le frère de Mariia aurait lui aussi été incarcéré à Olenivka, avant d'être transféré en Russie,



Source : Media Initiative for Human Rights (MIHR), organisation ukrainienne de défense des droits de l'homme.

de l'autre côté de la frontière à Taganrog, puis plus à l'est à Koursk, avant d'atterrir finalement à la colonie pénitentiaire de Ryazsk.

Les deux derniers échanges de prisonniers, ukrainiens contre russes, se sont déroulés en janvier et en février 2024, alors que cela faisait six mois que le processus était bloqué. Au total, il y a eu 51 transferts selon Dmytro Lubinets, le commissaire aux droits humains du Parlement ukrainien. Près de 330 soldats ont été rapatriés, et une poignée de civils. Un grand nombre d'entre eux avaient été faits prisonniers à l'issue du siège de Mariupol.

### PANSER LES PLAIES DES RESCAPÉS

Certains des ex-prisonniers libérés en janvier étaient incarcérés avec le frère de Mariia. « Ils m'ont dit qu'il devait partir avec eux, mais qu'il a été retiré de la liste à la dernière minute, s'emporte-t-elle, avant de s'effondrer en larmes. On veut que le gouvernement propose au Kremlin des céréales afin de récupérer les soldats, qu'importe le type de denrées tant que cela

aide à mon frère et les autres à rentrer chez eux. » Elle a déjà fait part de cette idée à la Coordination pour le traitement des prisonniers de guerre. Mais pour accélérer les libérations, cette organisation mise plutôt sur des instances juridiques. Petro Yatsenko assure : « Notre ambition est qu'une Cour criminelle internationale soit créée afin de juger tous les tortionnaires des prisonniers de guerre, et qu'ils sachent que leurs noms seront rendus publics. » Le porte-parole nous emmène ensuite au rez-de-chaussée de la Coordination, nous montre, sur des étagères, le kit d'arrivée fourni aux rescapés, composé de vêtements, de produits d'hygiène, ou encore d'un téléphone. « Ils ne possèdent plus rien quand ils reviennent parmi nous », reprend-il. L'État leur verse alors une enveloppe de 100 000 hryvnias (2 375 euros), et ils sont suivis sur le plan médical, pour panser leurs plaies physiques et psychiques. Chaque fois, Petro Yatsenko prévient les proches : « La période de réhabilitation sera longue, cela dure parfois toute une vie. » ●

RÉCIT

# MA CAPTIVITÉ AU CENTRE DE DÉTENTION ISOLATSIA

– Propos recueillis par Laurène Daycard

Isolatsia était un centre d'art contemporain, niché dans une ancienne usine de matériaux isolants, à Donetsk, dans le Donbass. Mais, en 2014, lorsque les séparatistes prorusses prennent le contrôle de la région, une partie de ses bâtiments est transformée en prison pour y enfermer les citoyens suspectés d'être des soutiens au gouvernement ukrainien. En 2021, les Nations unies ont dénoncé les tortures et mauvais traitements subis par les prisonniers.

Aujourd'hui, il est difficile de savoir si ce centre de détention est toujours en activité. Ce qui est certain, c'est qu'il est devenu, en quelque sorte, la « matrice » pour les forces russes : celles-ci s'en sont inspirées pour concevoir de nouveaux lieux de détention dans les territoires occupés depuis l'invasion de l'Ukraine, en février 2022. L'isolement, la privation de sommeil, les violences sexuelles, les tortures morales et physiques y étaient généralisés. Ces sévices sont systématiques dans les colonies pénitentiaires actuelles.

Lyudmila Huseynova, 62 ans, y a été enfermée cinquante jours en 2019. Depuis sa libération, elle s'engage au sein du réseau Sema Ukraine qui lutte contre les violences sexuelles et le viol comme arme de guerre. Elle témoigne.

“

Le 6 octobre 2019, je me rends au travail à pied. Je suis alors ingénierie en sécurité dans une ferme avicole de Novoazovsk, petite ville dans l'oblast de Donetsk, sur la mer d'Azov.

Il est environ 8 heures du matin quand une voiture banalisée freine à mes côtés. Deux hommes en surgissent. L'un est russe, l'autre collaborateur [*partisan de la République populaire de Donetsk - DNR*]. Ils s'emparent de mon sac à main et m'annoncent que je suis en état d'arrestation. Comme j'aideais à collecter des fonds pour notre armée et que je faisais aussi passer de l'aide humanitaire dans les orphelinats près de la ligne de front, je savais que j'étais en danger. Mais jamais je n'aurais pu imaginer une telle cruauté. Mes assaillants enfilent un sac en tissu noir sur ma tête et me conduisent vers une destination inconnue. Leur véhicule freine, j'en suis expulsée pour être projetée contre un mur. Je ne vois rien, mais j'entends plusieurs hommes rire autour de moi. L'un d'eux m'ordonne de me déshabiller. Ils me touchent partout toujours en riant. Je suis bientôt entièrement nue, avec ce sac sur ma tête. Je subis des attouchements de plus en plus brutaux, et je perds conscience. Je ne sais pas si cette scène a duré cinq minutes ou une heure.

#### **“TROP VIEILLE POUR ÊTRE VIOLEÉE”**

Quand je reprends mes esprits, je suis allongée sur le sol d'une cellule. Une inconnue m'assènent quelques gifles pour me réveiller et m'apprend que je suis incarcérée à Isolatsia. J'ai déjà entendu parler de cette prison comme d'un lieu d'où l'on ne revient jamais. Cette codétenu m'explique les règles. J'ai le droit d'enlever le sac, mais je dois le remettre dès qu'il y a du bruit dans le couloir. Il faut ensuite se coller le visage contre le mur quand un gardien pénètre à l'intérieur de la cellule. Le premier contrôle de la journée est à 6 heures. Il est également interdit de s'asseoir jusqu'à 22 heures : on reste debout dans la cellule. La fenêtre est recouverte d'une peinture blanche, bloquant la lumière du jour. Des néons allumés en permanence nous empêchent de dormir la nuit. Au coin, il y a un trou pour les toilettes, avec une caméra juste au-dessus. Nous sommes sous surveillance constante. Les seules fois où je sors de cette cellule, c'est pour être soumise à un interrogatoire. Les gardiens veulent savoir où est mon mari. Je ne le sais pas encore, mais il a fui à Kyiv<sup>1</sup> et il se démène pour me sortir de là. Je signe de nombreux documents,

pour attester que je suis une espionne ukrainienne, que je dépose des bombes contre les Russes. Tout est faux mais la vérité ne compte pas pour mes geôliers. Parfois, je signe juste des feuilles blanches, et je ne sais pas ce qu'ils ajoutent ensuite. Je suis forcée une seconde fois de me dénuder. Un gardien russe m'explique que je suis “trop vieille pour être violée”, mais il glisse ses doigts dans ma bouche pour me dire que je pourrais quand même être “utile”.

#### **“JE REVOIS ENFIN LA LUMIÈRE DU JOUR, J'AU L'IMPRESSION DE LÉVITER”**

Depuis ma cellule, j'entends les cris d'hommes et de femmes en train d'être battus, parfois aussi violés. Cela se déroule au deuxième étage, où les combattants des forces russes viennent pour se “relaxer” et chercher de temps à autre des prisonniers. L'une des femmes de ma cellule est souvent conduite à ce deuxième étage. Je la juge durement parce qu'elle ne proteste pas. Mais un soir, elle revient en larmes, en état de choc. Les soldats qui la violent acceptent quelquefois, me confie-t-elle, de lui enlever les menottes pour l'escorter dans un parc où elle voit son fils élevé par sa grand-mère. Elle lui fait croire qu'elle ne rentre pas à la maison, car elle est trop occupée au travail. Les violences sexuelles sont systémiques à Isolatsia, y compris la nudité forcée. Parler de ces violences est très difficile, parce que c'est un sujet tabou, mais aussi parce qu'une grande partie des victimes n'ont pas forcément verbalisé le fait d'en avoir été victimes.

Vingt jours après mon arrivée dans cet enfer, je parle avec un avocat. Mon mari a pu entrer en contact avec lui. À l'époque, c'est l'un des seuls du barreau de Donetsk qui défendent les prisonniers. Il n'y en a plus aucun aujourd'hui. En échange d'une forte somme d'argent, il négocie mon transfert vers une autre prison. Le 28 novembre 2019, je suis incarcérée à la prison n° 5 de Donetsk. Et j'en ressortirai trois ans après, le 15 octobre 2022, dans le cadre d'un grand échange de prisonnières. Je revois enfin la lumière du jour, j'ai l'impression de léviter. J'ai perdu près de 20 kilos, et je dois réapprendre à vivre. Aujourd'hui encore, il m'est difficile de marcher sans avoir mal, mais le plus difficile c'est de savoir que d'autres femmes croupissent toujours dans ces prisons.

”

1 – Luydmila refuse le mot russe Kiev et lui préfère sa traduction ukrainienne « Kyiv » pour désigner la capitale de son pays.

UKRAINE/RUSSIE

# DANS LES PRISONS SÉCRÈTES

Depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022, des milliers de civils ukrainiens sont enlevés. Ils disparaissent dans les geôles des territoires occupés par les forces russes. Contrairement aux soldats, ils ne peuvent faire l'objet d'échanges. Le risque : qu'ils tombent dans l'oubli.

**À** une vingtaine de kilomètres de Kiev, au milieu des champs, un complexe résidentiel a été construit pour accueillir des déplacés du conflit. Olena Yahupova, emmitouflée dans sa doudoune, nous y retrouve. C'est l'une des premières habitantes de ce quartier érigé en bordure du village de Tarasivka. Son mari est engagé sur le front. Ses filles vivent ailleurs. «*J'ai laissé toute ma vie à l'Est*», glisse-t-elle, une fois entrée dans son spacieux deux-pièces flamboyant neuf. Olena est arrivée sans bagages. Mais son esprit reste bloqué dans le passé. «*Je reviens de l'enfer*», prévient cette quinquagénaire. Le 6 octobre 2022, elle a été arrêtée par trois hommes dans sa ville d'origine, Kamianka-Dniprovska, petite ville ukrainienne de l'oblast de Zaporijia annexée par la Russie. Deux des assaillants arboraient l'uniforme militaire des séparatistes. Le troisième, vêtu de noir, lui a présenté sa carte du FSB, le Service fédéral de sécurité de la fédération de Russie. «*Mon mari est un soldat ukrainien. J'ai donc été accusée de fournir des renseignements à l'armée ukrainienne.*» Elle est emmenée dans une cellule du poste de police

local et soumise à un interrogatoire. «*Six hommes me frappaient avec des bouteilles de deux litres*», se souvient Olena. «*Où est ton mari? Tu as des informations à me donner*», l'invectivait le jeune agent du FSB. «*C'était le chef*», affirme-t-elle. Depuis, elle l'a identifié comme étant Yan Zanevsky, le fils de l'Ukrainien Vyacheslav Zanevsky, ancien chef de la sécurité sous la présidence de Ianoukovitch<sup>1</sup>. L'agent étouffe Olena avec un sac en plastique, pointe son arme sur elle: «*Veux-tu passer un moment avec mes hommes pour qu'ils se relaxent?*» «*Je n'étais pas sûre de rester en vie jusqu'au lever du jour, et personne n'aurait pu savoir que j'avais été tuée ici*», confie la rescapée. Elle sera détenue pendant plus de cinq mois, principalement dans une prison de Velyka Bilozerka, à une quarantaine de kilomètres de son lieu d'arrestation. «*Personne ne savait où j'étais ni même si j'étais encore en vie. J'étais devenue invisible.*»

Les enlèvements de civils ukrainiens par les forces russes, dans l'est de l'Ukraine, ne sont pas nouveaux. Mais ils se sont intensifiés depuis l'invasion à grande échelle du pays en 2022. Selon les



Vitalli Ponomarenko dirigeait une clinique de psychoneurologie à Pokazne, dans la région de Zaporijia. Le 5 août 2022, il est enlevé, torturé et séquestré une semaine par les forces russes.

*pas à nier leur présence* », souligne Petro Yatsenko, le porte-parole de la Coordination pour le traitement des prisonniers de guerre. Elle a été justement fondée en mars 2022, sous l'égide du gouvernement, pour gérer l'explosion du nombre de ces captifs. La plupart n'ont pas la possibilité d'écrire à un proche pour faire savoir qu'ils sont incarcérés. Ils sont alors portés disparus, ou signalés comme morts.

#### TORTURES BLANCHES

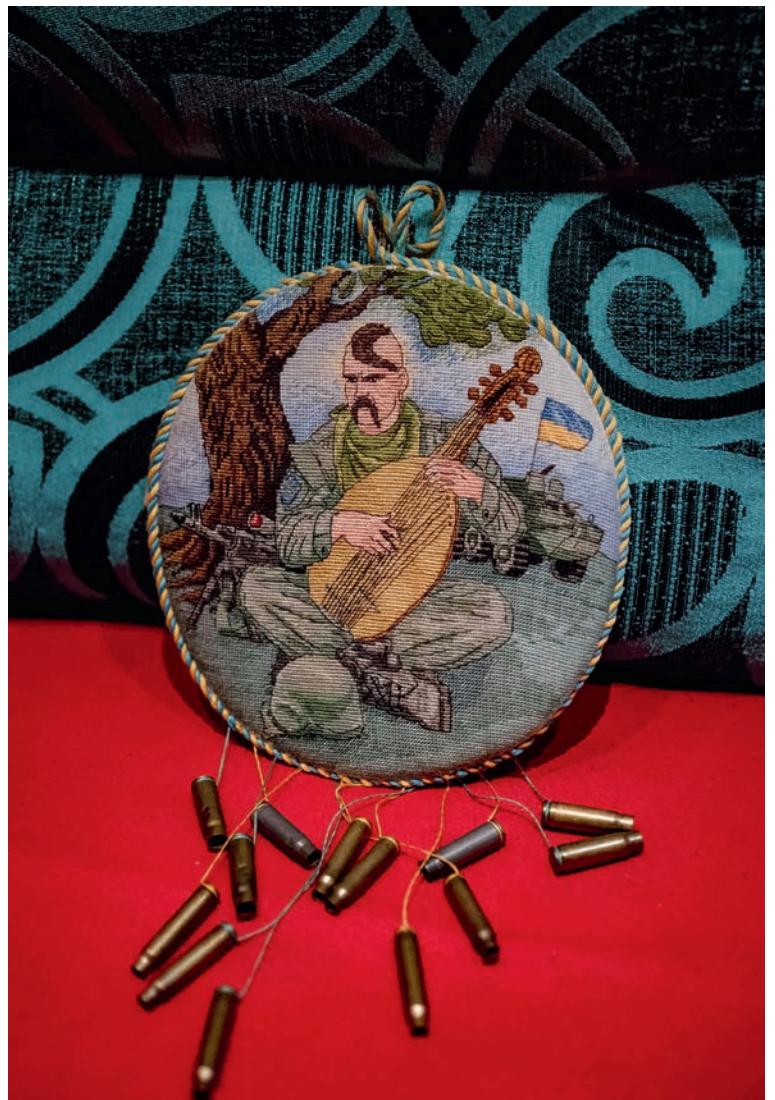
Non seulement il est difficile de suivre la trace des civils disparus, mais aussi d'être informé de ce qui les attend : ce que l'on sait, c'est que la détention peut durer quelques jours comme plusieurs années, sans qu'aucun chef d'accusation ne soit formulé à leur encontre. Selon la Coordination, 94 % de ces détenus seraient soumis quotidiennement à la torture : coups, électrocution, violences sexuelles, mais aussi ce que l'on appelle « tortures blanches », comme le fait d'être forcé de rester debout jusqu'à dix-huit heures consécutives sans pouvoir s'asseoir. « *J'ai vu revenir des gens qui marchaient comme des pingouins tellement leurs muscles étaient atrophiés* », raconte Petro Yatsenko. L'Organisation des Nations unies a récemment enfoncé le clou. Dans un rapport de mars 2024, la commission d'enquête internationale de l'Onu sur l'Ukraine qualifie ces actes de tortures de « *généralisés et systématiques* », et veut poursuivre son travail d'enquête pour « *déterminer si certaines des situations identifiées peuvent constituer des crimes contre l'humanité* ». Jusqu'à aujourd'hui, les organisations internationales n'ont pas eu la possibilité de visiter ces lieux de privation de liberté, ce qui est contraire aux lois humanitaires.

récentes estimations du Centre pour les libertés civiles (CCL), 7 000 civils sont aujourd'hui retenus en otage dans les territoires occupés et en Russie, « *Depuis quelques mois, nous portons les projecteurs sur leur situation, car c'est du jamais-vu* », alerte Mykhailo Savva, chercheur du CCL. Il nous reçoit au siège de l'organisation, à Kiev. Depuis l'annexion de la Crimée et la guerre du Donbass en 2014, et pendant les huit années qui ont suivi, poursuit-il, « *les autorités russes enregistraient la présence de ces détenus* ». Ainsi on sait qu'en février 2022 environ 300 civils et soldats étaient derrière les barreaux. Mais la Russie a peu à peu cessé de tenir ces comptes à jour. Pire : « *Le ministre russe de la Défense n'hésite*

Quand ils entraient dans les maisons, les forces russes cherchaient tout signe distinctif ukrainien, comme cette broderie représentant Kozak Mamay, un personnage folklorique ukrainien, reconvertis en soldat. Boutcha, février 2024.

### ENLÈVEMENT ET FILTRATION

Pour documenter les conditions de détention, nous avons mené des entretiens avec une dizaine de rescapés, dont sept civils, à Kiev, à Dnipro et à Lviv. Deux d'entre eux sont des activistes, quatre sont conjoints ou parents de soldats, et un dernier dirigeait une institution locale. « *Les profils de meneurs d'opinion sont ciblés* », observe Mykhailo Savva du CCL. Certains ont été enlevés à domicile, ou sur leur lieu de travail. Mais d'autres ont été kidnappés alors qu'ils fuyaient les bombardements. C'est le cas de nombreux civils s'échappant de Marioupol au printemps 2022. « *Mon nom de famille figurait sur leur liste parce que je suis la mère d'un combattant* », se souvient, encore terrifiée, Maryna<sup>2</sup>. Cette quinquagénaire est capturée le 1<sup>er</sup> avril 2022 à un barrage routier, sur le chemin de l'exode, vers le village de Chervone, à l'ouest de Marioupol. Le jour de son interpellation, elle a subi un interrogatoire dans un garage à proximité du checkpoint, tenu par environ sept hommes qu'elle a identifiés comme des soldats russes. « *J'ai compris que la situation devenait grave quand j'ai entendu plusieurs tirs résonner dehors et qu'un soldat est revenu à l'intérieur en s'exclamant "un Ukrainien de moins".* » Ihor Talalay, un chauffeur de taxi originaire de Dnipro, décrit un même mode opératoire. Au début de l'invasion russe de février 2022, ce jeune homme de 27 ans a effectué des navettes vers les zones les plus impactées pour transporter de l'aide humanitaire et évacuer des civils sur le chemin du retour. « *J'ai mis à l'abri une quarantaine de personnes* », estime l'activiste, qui a d'abord



œuvré à Kharkiv avant de prendre la direction de Marioupol. Le 19 mars 2022, quand il quitte la ville assiégée, au checkpoint tenu par les forces russes, ils le suspectent d'être « *un soldat déguisé en civil* ». Convoqué dans le garage, Ihor est battu avec la crosse d'un fusil. Pieds et poings liés sur une chaise, il perd brièvement conscience. Il est ensuite conduit au poste de police de Manhush, à une vingtaine de kilomètres du checkpoint. Ses empreintes digitales sont prélevées, et il est photographié. À quinze jours d'intervalle, Maryna, la mère du soldat, est soumise au même traitement. Cette collecte de données sur les civils est la première étape du processus de « *filtration* ». Il consiste à traquer les suspects potentiels, dont certains sont déportés plus tard en Russie. Selon The Conflict Observatory, ONG développée par le département d'État américain, ce « *processus d'enregistrement, d'interrogatoires et de détentions des civils ukrainiens* »,

*des prisonniers de guerre et d'autres personnes des zones occupées par la Russie et ses mandataires* » aurait été institué plusieurs semaines avant le début de l'invasion à grande échelle, et s'est « probablement accentué après la prise de Marioupol ».1

Une grande partie des captifs de Marioupol ont été retenus sur le site de l'ancienne colonie pénitentiaire n°120 de Volnovakha (lire p. 16). Cette infrastructure laissée à l'abandon depuis au moins une dizaine d'années a été réinvestie par les forces d'occupation dans le sillage de la bataille de Marioupol. Ihor et Maryna y ont été incarcérés à la même période, sans jamais se croiser. Selon leurs récits, le site se divise en neuf baraquements – huit pour les hommes, un pour les femmes. « Nous étions de 100 à 200 par baraquement », note Ihor, en cellule avec une quarantaine d'autres hommes, civils et soldats. Les repas se limitaient à du porridge ou un bouillon. En trois mois, le jeune homme a perdu 16 kilos. « Nous recevions deux verres d'eau par jour », se souvient Maryna, enfermée avec 28 autres femmes, dont une soldate enceinte, dans une pièce de 15 mètres carrés, sans jamais voir la lumière du jour. Il fallait parfois attendre jusqu'à midi pour faire ses besoins dans un trou creusé à même le sol, sans eau courante. Celles qui avaient leur menstruation utilisaient la mousse des matelas. De leur côté, les hommes étaient exploités pour remettre en état le système d'assainissement.

### ÉVASIONS, ÉCHANGES, LIBÉRATIONS

Des cas d'esclavage ont été documentés dans le sud de l'Ukraine par le Media Initiative for Human Rights (MIHR). C'est pour creuser des tranchées sur le front que, le 18 janvier 2023, qu'Olena Yahupova a été transférée dans le village de Verkhnya Krynuysya. Durant cette période, elle a été victime d'exactions sexuelles par des soldats. « C'était bien trop dangereux de résister », confie cette survivante, libérée par l'entremise d'un codétenu. Ce dernier avait soudoyé un garde pour appeler à l'aide son frère resté vivre dans la région, qui a pu activer ses réseaux à Moscou. À Olenivka, Maryna et Ihor ont été relâchés dans le cadre du processus de filtration. Un récépissé blanc a été

délivré au jeune homme pour signifier qu'il était lavé de tous soupçons. Maryna a reçu un document rouge signalant qu'elle demeurait suspecte, car son fils combattait toujours. Mais leur supplice ne s'est achevé qu'à l'issue d'un long périple pour rallier les zones libres, à travers la Russie et les pays baltes, ou par l'entremise de passeurs sur la ligne de front. Si la plupart des rescapés organisent eux-mêmes leur évasion, 147 civils ont été libérés dans le cadre des échanges de prisonniers, aux côtés de 2 988 soldats ukrainiens (chiffres de mars 2024). Un sujet sensible, car ces échanges – civils contre combattants – sont prohibés par la Convention de Genève, afin d'éviter que les citoyens ne se transforment en monnaie d'échange. « Nous n'échangeons jamais nos civils contre des soldats russes, mais un soldat ukrainien contre un soldat russe. En revanche, si nous identifions dans une même prison la présence de civils, on les évacue ensemble », martèle Petro Yatsenko. Au total, la Coordination ukrainienne pour le traitement des prisonniers de guerre a dressé une liste de 1 600 noms de civils susceptibles d'être inclus dans ce type de négociations. Ce fichier est sans cesse actualisé : « Il faut relancer dix fois le gouvernement avant que Moscou confirme la présence d'un détenu dans une prison », accuse le porte-parole. Olena et Andrit Marchenko ont bénéficié d'un tel dispositif. Ce couple, dont le plus jeune fils, militaire, est mort, a été incarcéré d'avril à novembre 2022, à la colonie pénitentiaire n°77 de Berdyansk. « Cela relève du miracle, mais notre fils a fait un énorme travail pour mobiliser les institutions ukrainiennes », souligne la mère. Son mari est mutique. Des larmes roulent sur ses joues. Le jour de leur libération, les Marchenko ont noté sur un morceau de papier l'identité de tous ceux qu'ils laissaient derrière eux. Tous les témoins de cette enquête ont mentionné ce même détail, pour que leurs anciens codétenus ne restent pas oubliés dans les limbes du système carcéral russe. ●

1—En février 2014, destitué par le Parlement, le président ukrainien Viktor Ianoukovitch avait fui en Russie.

2—Elle témoigne sous anonymat, parce qu'une partie de sa famille vit toujours sous occupation et qu'elle craint des représailles.

UNE PHOTO, UNE HISTOIRE  
PERSPECTIVE



©THE ANONYMOUS PROJECT / OMAR VICTOR DIOP.

## Devine qui vient dîner

Mais que fait donc cet homme noir au premier plan d'une photographie prise lors d'un repas rassemblant une famille blanche de l'Amérique ségrégationniste ? Un convive certainement. Quoique... En réalité, il s'agit d'un montage réalisé par le Britannique Lee Shulman. En sept ans, ce dernier a constitué une extraordinaire collection de diapositives, qui datent toutes des années cinquante et soixante, et proviennent essentiellement des États-Unis. Son projet s'intitule *The Anonymous Project*.

Pour questionner avec ironie la discrimination, il a proposé à Omar Victor Diop de se glisser dans les clichés issus de cet immense album de famille. « *C'est une lecture dépassionnée, une lecture amusée, qui repose entièrement sur la notion de jeu*, explique l'artiste sénégalais. Je vois cette série comme un déclencheur de discussions : qu'on le veuille ou non, elle va provoquer des réactions, des ressentis. C'est là notre rôle en tant qu'artistes. Certains trouveront l'idée et sa réalisation formidables. D'autres se sentiront peut-être offensés. » Ces montages décalés, réalisés avec un sens aigu de la mise en scène, nous ramènent également à la situation actuelle des Afro-Américains. Comme le souligne Omar Victor Diop : « *Ce n'est pas une vengeance contre un passé, ce n'est pas un jugement, c'est un peu une piqûre de rappel.* »

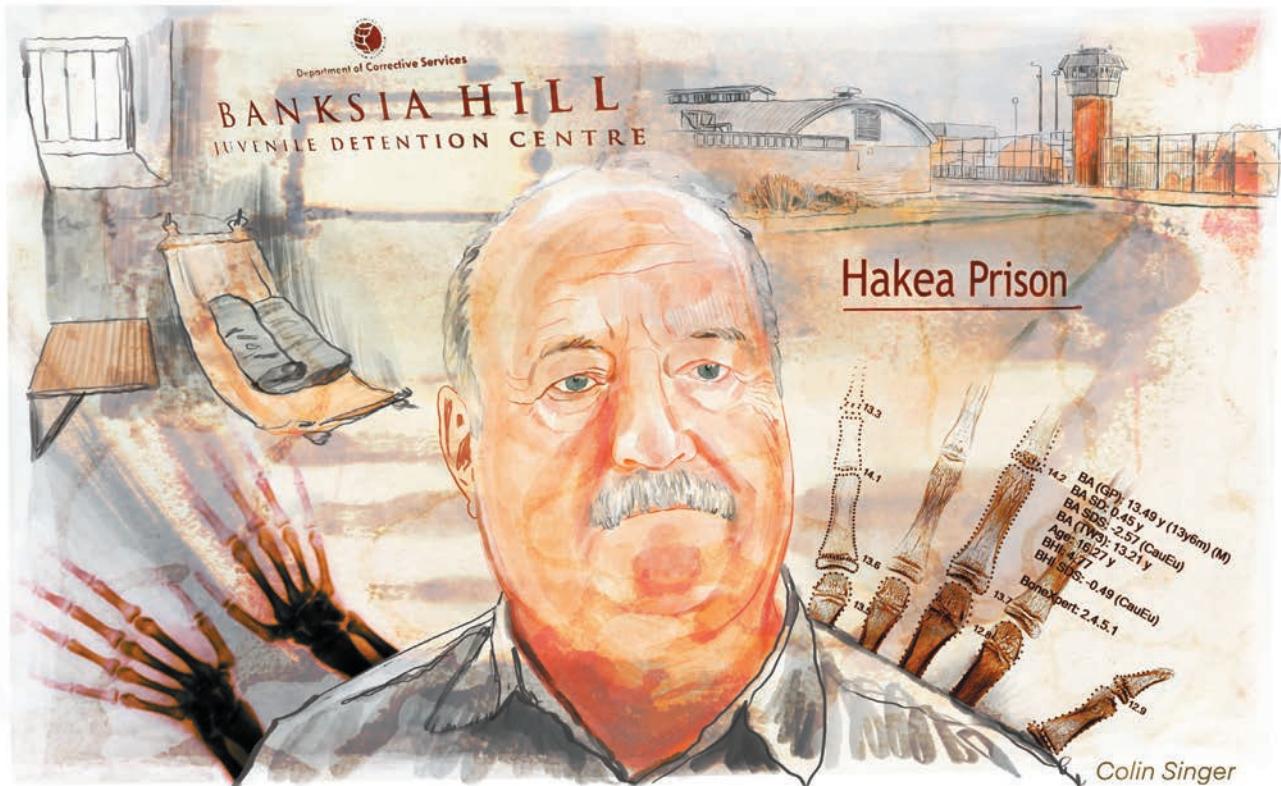
---

BEING THERE  
d'Omar Victor Diop et The Anonymous Project  
Éd. Textuel, 104 p., 49 euros.  
Merci aux galeries Magnin A et Binome, Paris, qui représentent les artistes.



Christian Caujolle  
Cofondateur de l'agence VU'

# RÉCIT



## AUSTRALIE Sans relâche

Plus d'une centaine d'enfants indonésiens qui croupissaient dans les prisons australiennes ont été libérés, grâce à l'acharnement d'un retraité.

– Par Grégoire Osoha. Illustrations : Damien Roudeau.

Le Lonely Planet d'Indonésie décrit Rote comme une petite île du sud-ouest du Timor occidental indonésien, offrant des plages « carte postale » et quelques-uns des meilleurs spots de surf du monde. Le guide ajoute que l'on y trouve des planches de très bonne qualité, à louer pour moins de 100 000 roupies (soit 6 euros) par jour. Une aubaine pour les touristes, car les appareils de la compagnie aérienne desservant l'île ont peu de place en soute. Âgé de 13 ans en 2009, Abdul Rayan, lui, ne prend pas l'avion pour effectuer ses allers-retours

quasi quotidiens entre Rote et Kupang, la grande ville du Timor occidental. C'est à bord d'un petit bateau de pêche transbahutant des bidons d'essence qu'il travaille comme mousse pour apporter sa maigre – mais nécessaire – contribution au budget familial. Aussi, quand l'occasion de gagner un million de roupies (60 euros) se présente, Abdul se fait embaucher en tant que cuisinier sur un navire allant chercher du riz à Makassar. Arrivé à destination, plutôt que de charger la cargaison et de prendre le chemin du retour, le chef de bord

fait alors monter une trentaine de «touristes» afghans. Il prétend les emmener visiter Komodo, une île réputée pour ses lézards géants. En réalité, le bateau emprunte une autre direction. Et le 29 décembre, suspecté d'entrées irrégulières, il est arraisonné par des gardes-côtes en Australie. Abdul n'a aucun papier sur lui, nulle preuve qu'il est bien né en 1996 : d'emblée déclaré majeur, l'enfant est reconnu coupable de trafic d'êtres humains et envoyé en prison. Les fameux touristes étant des migrants afghans. L'histoire de Rayan n'est pas un cas isolé. Plusieurs dizaines de jeunes Indonésiens ont été arrêtés dans ces mêmes conditions. La police australienne utilise alors la technique des tests osseux pour déterminer l'âge des suspects. Un procédé très critiqué<sup>1</sup>. Cette méthode se fonde sur la comparaison de radios du poignet gauche avec celles de l'atlas de Greulich et Pyle. Or les images référencées par les deux chercheurs ont été effectuées dans les années 1930 sur des enfants américains issus de milieux aisés. Un contexte radicalement différent de celui dans lequel a grandi Abdul. En 2022, le journal *The Guardian* révélera que l'administration publique australienne savait que ces tests osseux n'étaient pas fiables. Des notes internes de la police datant de 2001 indiquent qu'ils ne pouvaient être considérés comme «une science exacte». Pourtant, ce manque de

fiabilité n'a pas empêché les autorités de juger qu'Abdul était majeur. Bilan, lui et d'autres enfants ont été incarcérés dans des centres pénitentiaires pour adultes. Ces jeunes ados ont partagé leurs cellules avec des prisonniers de droit commun. Abul restera deux ans et six mois en prison. S'ils avaient été reconnus mineurs, la loi aurait imposé leur renvoi immédiat en Indonésie.

### L'indignation d'un visiteur de prison

Australien d'origine écossaise, Colin Singer a la cinquantaine bien tassée. Une carrure de déménageur, le crâne dégarni et la moustache fournie. Au début des années 2000, ce père de famille, ingénieur en prospection sismique, découvre qu'il est atteint de la maladie de Ménière, dont le symptôme principal est l'apparition d'importantes crises de vertige. Habitué à sauter d'un aéroport à l'autre, d'une limousine à un meeting, Colin doit réduire la cadence. Il finit par démissionner et sombre dans la dépression. Jusqu'au jour où il apprend que le ministère de la Justice peine à recruter des visiteurs de prison bénévoles. L'énergie débordante de Colin trouve un débouché. Son éloquence naturelle et sa bonhomie l'aident à nouer des liens avec les détenus. Le bénévole, qui s'intéresse particulièrement au sort des adolescents aborigènes, devient le seul visiteur du centre de détention

pour mineurs de Banksia Hill à Perth, en Australie occidentale.

Mais, en ce mardi 27 avril 2010, c'est à la prison de haute sécurité pour adultes d'Hakea, près de la ville de Canning Vale, que se rend Colin Singer. Le superintendent, son adjoint et l'aumônier du pénitencier l'attendent à l'entrée. Quelque chose ne tourne pas rond. Les trois hommes le conduisent vers le cabinet médical. Là, le médecin-chef lui explique que des mineurs indonésiens ont été incarcérés à Hakea. «Comment pouvez-vous en être sûr?», le questionne Colin. «Ils sont prépubères. Comment a-t-on pu un instant les considérer comme majeurs? C'est ridicule», répond le médecin. Colin marié depuis dix-huit ans à une Indonésienne connaît par cœur le pays et il en maîtrise la langue, matinée il est vrai d'un fort accent australo-écossais. Dans la cour, il repère un garçon craintif, collé à une barrière. Colin s'approche. Doucement, il réussit à le mettre en confiance. Ali Jasmin finit par murmurer que sa mère lui manque, qu'il veut rentrer à la maison.

### Une plainte contre l'État australien

L'histoire d'Ali ressemble beaucoup à celle d'Abdul. Lui aussi travaillait comme mousse sur un bateau. Lui aussi, à 13 ans, s'est vu proposer une importante somme d'argent pour participer à un convoi de marchandises. Le bateau d'Ali a pénétré les eaux territoriales australiennes

#### LIGNE DE VIE Le mea culpa de l'État australien



quelques jours avant Noël 2009, et son équipage a été conduit au centre de rétention ultrasécurisé de l'île de Christmas. La radio du poignet d'Ali l'a catalogué comme « adulte » alors qu'il est né en 1996 à Balaurang, village côtier de Florès. Il est condamné en janvier pour trafic d'êtres humains et jeté en prison sans pouvoir prévenir sa famille. En sortant d'Hakea, Colin Singer passe quelques coups de fil. Il alerte l'Inspection générale des services pénitentiaires et le consulat général d'Indonésie en Australie. Il est persuadé que l'affaire sera réglée dès le lendemain. « Si quelqu'un m'avait dit que ça prendrait deux ans, je ne l'aurais pas cru... » Et pourtant, c'est bien le temps qu'il a fallu pour qu'Ali et les autres jeunes Indonésiens soient libérés. Entre-temps, Colin Singer remue ciel et terre : la police fédérale, la Commissaire à la jeunesse d'Australie occidentale, les médias de tous bords.

Ses efforts finissent par payer. L'affaire remonte jusqu'à la sénatrice des Verts, Sarah Hanson-Young, qui s'empare du dossier.

Les jeunes Indonésiens sont alors assimilés à des passeurs. Or, en avril 2009, le Premier ministre Kevin Rudd avait déclaré que les trafiquants d'êtres humains devraient « rôtir en enfer ». Avec l'aide de la Commission australienne pour les droits humains, Sarah Hanson-Young déclenche donc une enquête parlementaire. Les témoignages collectés sont édifiants. « Il y avait des cas d'enfants dont les familles avaient envoyé des certificats de naissance et des formulaires d'inscription à l'école qui n'étaient tout simplement pas pris en considération », détaille la sénatrice. La publication du rapport débouchera sur la relaxe des jeunes Indonésiens et l'interdiction, en Australie, du recours au test osseux pour déterminer l'âge d'un suspect.

L'histoire ne s'arrête pas là. Aidé par Colin Singer qui continue de lui rendre visite en Indonésie, Alidécide de porter plainte contre l'État australien pour obtenir une compensation au titre de sa détention illégale. Au total, 123 Indonésiens lient leur sort dans une *class action* [une

*action judiciaire collective*] confiée au cabinet Ken Cush & Associates. Pour leur avocat Sam Tierney, il s'agit de « révéler une injustice au grand jour » et de « réparer les torts » causés à ces jeunes hommes. Devant des faits accablants qui établissent de multiples atteintes au droit international, l'État fédéral australien finit par convenir de sa responsabilité. En octobre 2023, les deux parties se mettent d'accord sur un montant de plus de 16 millions d'euros à verser à l'ensemble des plaignants. « Ce serait faux de dire que nous ne sommes pas ravis d'avoir obtenu ce résultat », commente sobrement Sam Tierney. Il reste désormais un peu moins d'un an à l'avocat pour trouver d'autres victimes éventuelles souhaitant se joindre au recours collectif. ●

1— Ces tests sont largement utilisés en France par les juges pour enfants pour déterminer l'âge des mineurs isolés étrangers. Le Conseil constitutionnel n'a pas jugé inconstitutionnelles les articles du Code civil qui les autorisent, sous prétexte qu'ils sont à l'appréciation du juge.



## REPORTAGE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

# LE TEMPS DE LA JUSTICE

Des chefs de guerre vont comparaître dans un village du Sud-Kivu. Ces audiences foraines tentent de rapprocher justice et justiciables dans une région ensanglantée depuis trente ans par les massacres.

– Correspondance au Sud-Kivu de Bastien Massa (texte et photos).

#### CI-CONTRE

Des survivantes des massacres de Kaniola réunies près de la paroisse du village. Elles demandent, vingt ans plus tard, que les auteurs des crimes soient poursuivis et que la responsabilité de l'État soit reconnue.

**A** Walungu, dans le Sud-Kivu (République démocratique du Congo), Denise<sup>1</sup> attend avec appréhension l'ouverture du procès en appel de son bourreau, le chef de guerre Munyololo Mbao, alias Ndarumanga. « *J'ai peur de témoigner à nouveau, qu'il me reconnaîsse*, confie la jeune fille de 19 ans. *Mais cette peur n'est rien à côté de ce que j'ai vécu dans la forêt.* »

En 2020, Denise rentre des champs en compagnie de sa sœur et de deux autres amies lorsque des hommes armés les emmènent de force dans la forêt. « *J'avais seulement 15 ans, et on m'a donné à un combattant de Ndarumanga, se souvient-elle. Si je me refusais à lui, il me battait violement.* » Après plusieurs semaines de captivité, profitant d'un assaut de l'armée congolaise, elle parvient à se réfugier dans la maison familiale. « *Ils sont revenus me chercher. Ils ont voulu forcer mon frère à les rejoindre. Comme il a refusé, ils lui ont coupé le bras, puis ils l'ont tué. Pour éviter qu'ils ne tuent aussi mon père, ma famille m'a demandé de retourner avec eux, dans la forêt. J'y ai passé trois semaines avant qu'un de mes parents paie pour me faire libérer.* » De 2012 à 2021, ce général autoproclamé sème la terreur dans la région. À la tête d'une faction de 47 miliciens, il multiplie les meurtres, actes de torture, pillages dans les territoires de Walungu et de Shabunda. Des dizaines de femmes sont violées, certaines utilisées comme esclaves sexuelles. En mai 2023, il sera finalement jugé pour crimes contre l'humanité et condamné, en première instance, par le Tribunal de garnison d'Uvira, à la perpétuité : une petite victoire pour la centaine de parties civiles présentes au procès<sup>2</sup>.

#### DES COURS PROCHES DES VICTIMES

Cette année, Walungu s'apprête à accueillir une audience foraine d'envergure : ce procès en appel de Ndarumanga ainsi que celui de deux autres chefs de guerre, Kokodikoko et Bralima. Tous se revendent des Raia Mutomboki, les « *citoyens en colère* » en swahili, des mouvements locaux d'autodéfense ayant fait des centaines de victimes dans cette province du Sud-Kivu.

Pour être au plus près des victimes, la cour quitte le palais de justice des grandes villes. Des dizaines de magistrats, de greffiers, d'avocats et de prévenus sont attendus à Walungu début mai, une localité centrale dans les trois dossiers jugés en appel. Le défi logistique est immense, mais essentiel pour M<sup>e</sup> Arsène Mwaka, avocat des parties civiles dans les



trois affaires : « *En rapprochant la justice des victimes, ces procès renforcent la confiance des Congolais vis-à-vis des institutions dans des territoires souvent reculés où l'État n'est que rarement visible. La population voit le bourreau être jugé là où il a commis ses crimes.* »

Dans l'est de la RDC, miné depuis près de trente ans par les exactions de groupes armés, l'impunité reste un fléau, même si le nombre de dossiers traités par les autorités judiciaires progresse. « *Depuis 2017, plus de 50 affaires de ce type ont été jugées, dont un tiers rien qu'au Sud-Kivu* », souligne Ghislaine Bisimwa conseillère juridique pour l'ONG Trial international. En 2015, le Parlement a voté plusieurs lois afin d'intégrer le statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) dans le droit congolais. Et la même année, le gouvernement a adopté une politique nationale de réforme de la justice. « *On a engrangé quelques victoires. Dans le procès Kokodikoko, en novembre 2019, l'État a été reconnu coupable de ne pas avoir protégé sa population. La reconnaissance par un tribunal national de la grossesse forcée comme crime contre l'humanité dans le procès [en première instance] de Ndarumanga est également une première mondiale* », ajoute Ghislaine Bisimwa.

Bahati<sup>1</sup> est le chef d'un village attaqué à plusieurs reprises par différents groupes armés. Il reste aux aguets.

Amani<sup>1</sup> est l'une des victimes du « général ». Sa fille, âgée de 5 ans, est le fruit de viols à répétition par un lieutenant de Ndarumanga. « *Ils sont venus à une heure du matin chez nous. Ils ont tué mon père, et m'ont emmenée dans la forêt. Je suis devenue "l'épouse" d'un des chefs. Il me répétait qu'il voulait me faire un enfant* », souffle l'ancienne captive. Au bout de six mois, Amani réalise avec désespoir qu'elle est enceinte. « *Ils ont détruit ma vie, je n'ai plus de père, et j'ai cet enfant. La condamnation de Ndarumanga à la prison à vie est une bonne chose, mais j'attends du gouvernement qu'il puisse garantir le futur de ma fille et une réparation pour mon père et moi.* »

#### DES RÉPARATIONS EN ATTENTE

Dans plusieurs procès, les parties civiles se sont vu allouer des compensations financières dont l'État congolais ne s'est toujours pas acquitté. « *Aucune victime n'a obtenu réparation jusqu'à présent, l'État justifiant un manque de budget. Il y a un risque que les fonds soient siphonnés et qu'il ne reste plus rien pour les victimes* », déplore un activiste de la région sous couvert d'anonymat.

À une dizaine de kilomètres de Walungu, dans le petit village de Kaniola, une arche en pierre rappelle l'histoire sanglante de la région. Ce discret mémorial commémore les massacres commis par les FDLR



– des combattants hutu responsables du génocide au Rwanda et ayant fui en RDC – entre 1996 et 2006. À l'intérieur du bâtiment décrépit, Guillaume Mushagalusa fixe les noms des victimes. Deux profondes cicatrices marquent ses poignets. Il avait tout juste 20 ans lorsque les FDLR se sont installés dans les environs de Kaniola. Un soir, des combattants débarquent dans sa maison et le traînent dans la forêt où il subit, jour après jour, des tortures à répétition. « *En arrivant, ils ont coupé le bras d'un homme, ils l'ont cuit, mélangé à leurs excréments et le lui ont fait manger. Puis, régulièrement, ils coupaienr les seins des femmes, les faisaient griller et nous forçaient à les manger* », se remémore Guillaume, le corps agité par l'horreur des souvenirs. Vingt ans plus tard, il souffre des séquelles physiques et psychologiques des sévices endurés : « *Personne du gouvernement n'est venu nous voir, ne nous a demandé de raconter nos témoignages, ni ne nous a proposé de réparations. Nous sommes abandonnés.* »

Face à l'ampleur des violences commises depuis les années 1990 par la centaine de groupes armés actifs dans la région, la machine judiciaire congolaise peine à suivre la cadence, laissant de nombreux cas impunis. « *La justice gère en priorité ce qui est récent. En RDC, il y a beaucoup de squelettes oubliés* », lâche M<sup>e</sup> Nadine Sayiba Mpila, avocate spécialisée dans les violations des droits humains. Pour exhumer le passé, le pays doit résoudre un flou juridique : « *Le cadre légal actuel ne permet pas de juger les crimes antérieurs à 2002, car la loi pénale n'est pas rétroactive. Et la Cour pénale internationale n'est pas non plus compétente, car le statut de Rome [fondateur de la CPI] n'est entré en vigueur qu'en 2002* », précise Ghislaine Bisimwa.

#### INTERFÉRENCES POLITIQUES

Mais les principaux obstacles sont à chercher du côté politique. « *Beaucoup de responsables d'atrocités de l'époque occupent aujourd'hui des positions importantes dans l'armée ou le civil* », explique Daniele Perissi, responsable de la région des Grands Lacs chez Trial. Des officiers de l'armée sont parfois protégés par leur hiérarchie militaire comme dans le dossier Chiviri. » Arrêté en 2017 pour viols sur mineurs et séquestrations, le colonel Chiviri a pourtant été libéré et promu général à l'approche de son procès. Une nomination qui a poussé la cour militaire provinciale à se dessaisir de l'affaire. Renvoyé à Kinshasa, le dossier est au point mort.

Dans la province voisine du Nord-Kivu, le cas Guidon illustre bien les difficultés des autorités judiciaires. Malgré un mandat d'arrêt de l'auditorat militaire (représentant le ministère public au sein des tribunaux

militaires) contre ce chef de guerre accusé de multiples abus, l'homme s'affiche publiquement sans être inquiété. Depuis la résurgence des rebelles du M23 dans la région, il est à la tête d'une coalition qui se bat aux côtés des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). « *Les autorités l'ont dit très clairement : "Pour le moment, les priorités sont ailleurs, on a besoin de lui pour les opérations contre le M23, la justice devra attendre"* », confie une source onusienne en poste dans l'est du pays. « *Dans plusieurs dossiers, seul le chef est arrêté, mais ses lieutenants sont dans la nature. Certains criminels mènent une vie normale sans être inquiétés par les autorités* », déplore Léonard Basilwango, coordinateur pour l'ONG locale ACPD impliquée aux côtés des victimes dans l'organisation du procès à Walungu.

## « Beaucoup de responsables d'atrocités de l'époque occupent aujourd'hui des positions importantes dans l'armée ou le civil »

– Daniele Perissi, responsable de la région des Grands Lacs chez Trial

Les crimes, eux, n'ont jamais cessé. Dans l'est de la RDC, les habitants exhortent le gouvernement à prévenir de nouveaux abus. « *Il ne suffit pas de juger les responsables, il faut aussi ramener la paix dans nos villages ravagés et dépeuplés par toutes ces années de violence. C'est toujours la population civile qui en paie le prix : les militaires mènent des raids puis se retirent. Ensuite, les groupes armés viennent se venger contre nous*, insiste Bahati<sup>1</sup>, chef d'un village dans le groupe-ment de Mulamba. Après le départ de Ndarumanga, nous avons cru être tranquilles, ça a duré un mois, puis une autre milice a pris sa place. » Sur ses gardes, Bahati surveille attentivement les allées et venues autour de lui : « *Nos bourreaux vivent toujours parmi nous. Certains viennent de nos villages. Si l'on apprend que j'ai parlé, il y a de fortes chances qu'ils viennent me chercher.* » ●

1– Son prénom a été changé.

2– Le processus d'appel pour les condamnations pour crimes graves à perpétruité est automatique en RDC.



---

## PORTFOLIO

# Дмитрий Марков

Par Christian Caujolle

Il est des coïncidences troublantes. Dmitry Markov, photographe russe de 41 ans, est mort le 16 février dernier, le même jour que son compatriote, le dissident Alexeï Navalny. Un an plus tôt, Markov avait mis aux enchères sur Facebook une photo prise lors de l'arrestation de Navalny : l'image d'un policier anti-émeutes cagoulé sous le portrait du président Poutine. La photo devenue virale – son compte était suivi par plus de 800 000 personnes – a rapporté quelque 20 000 euros, qu'il a offerts à des associations de soutien aux détenus des rassemblements politiques.

Né en 1982 à Pouchkino, village industriel près de Moscou, marqué par une enfance douloureuse et l'alcoolisme de son père, Dmitry Markov était lui-même un ancien toxicomane. La photographie sera une forme de thérapie. Après le vol de son appareil photo, l'autodidacte n'utilisera plus que son smartphone.

Et c'est sur Instagram qu'il s'est fait connaître, dès 2018, pour ses tirages carrés, sans effets ni maniérisme. Beaucoup de ses clichés représentent des jeunes au parcours accidenté, auprès desquels il intervenait en tant que travailleur social. « *Il y a un enfant dans chaque « voyou », et je pense que la seule stratégie pédagogique viable est d'essayer de tendre la main à cet enfant* », expliquait-il. Après avoir photographié des orphelinats et des centres pour « handicapés mentaux » dans différentes régions de Russie, il s'était établi dans la petite ville de Pskov, près de la frontière estonienne. « *Je ne suis pas un professionnel. Je ne vis pas de la photo. Je vois plutôt ça comme mon jardin secret* », témoignait-il dans un film de Denis Sinyakov, visible sur Facebook. *Je ne photographie que ce qui m'intéresse et ce qui m'émeut.* » Et c'est cette émotion qui nous transperce.

Olkhon Island, Baykal lake  
Série #Draft #Russia  
2016

34

35

LA CHRONIQUE



**Belated Childhood**  
2009

PORTFOLIO



Brother  
2010

36

37

LA CHRONIQUE



**Idritsa, Pskov region**  
Série #Draft #Russia  
2016



**Chistopol, Tatarstan**  
Série #Draft #Russia  
2016



**Sormovo, Nizhny Novgorod region**  
Série #Draft #Russia  
2017

---

Dmitry Markov  
Courtesy La Galerie du Jour/La Fab.

## DÉBAT

# FAUT-IL LIMITER LE NOMBRE

Il y aura deux fois plus d'avions dans le ciel d'ici à vingt ans. Pour accélérer la transition écologique, certains préconisent d'instaurer des quotas d'envol. D'autres jugent qu'une telle mesure serait contraire aux libertés fondamentales.

– Propos recueillis par Théophile Simon

**PIERRE LEFLAIVE**

**Responsable transports  
du Réseau Action Climat**



Il n'y a guère d'autre choix, si l'on part du principe que le transport aérien doit participer à la lutte contre le réchauffement climatique au même titre que les autres secteurs de l'économie. À ce jour, l'avion de ligne « vert » n'existe pas et son avènement se heurte à d'immenses contraintes technologiques. Les constructeurs améliorent certes l'efficience énergétique, mais cet effort ne pourra pas compenser l'explosion du trafic aérien mondial. En 2050, on devrait atteindre 16 millions de vols annuels, soit une augmentation de plus de 40 % par rapport à aujourd'hui. Toutes les études convergent pour dire que si le secteur aérien veut parvenir à la neutralité carbone, il faut baisser le trafic. C'est mathématique !

Alors, comment procéder ? La première méthode consiste à laisser faire le marché. On pourrait ainsi obliger les avions à ne voler qu'avec des biocarburants. Ceux-ci étant beaucoup moins répandus que le kérósène, on assisterait mécaniquement à une explosion des prix qui évincerait les personnes les plus modestes. Cette solution est injuste, car voler constitue déjà un privilège : 1 % de la population mondiale est responsable de 50 % des émissions du secteur aérien. Près de 40 % des Français ne sont jamais montés en avion, et cette proportion atteint 80 % au niveau mondial.

Il existe une autre solution : les quotas. Une idée popularisée par l'ingénieur Jean-Marc Jancovici. Il a proposé de limiter à quatre le nombre de vols que chacun pourrait prendre au cours de sa vie. C'est intéressant sur le principe, mais périlleux sur le plan constitutionnel. Cela impliquerait de flétrir les gens pour savoir qui a emprunté l'avion combien de fois. Il faut des garde-fous, différents critères, comme l'âge ou l'éloignement à la famille. Chez Réseau Action Climat, nous plaidons pour une fiscalité différenciée avec une taxe sur les billets d'avion qui augmenterait chaque fois que l'on prend l'avion. Au bout de 10 ou 15 vols par exemple, la taxe deviendrait si importante que même les plus riches rechignerait à embarquer. Les bénéfices de cette taxe seraient ensuite fléchés vers l'effort de transition écologique.

La transition écologique doit être juste. C'est même la principale condition de sa réussite. Elle doit aussi être acceptée socialement. Pour cela, il faut un discours cohérent et basé sur les contraintes physiques. Une fois les faits établis, il faut passer à la planification écologique. Car moins nous nous organisons, plus nous subirons le réchauffement climatique et plus la transition sera brutale sur le plan écologique, social et économique.

# DE VOYAGES EN AVION ?

Derrière la lutte contre le réchauffement climatique, ce sont aussi les atteintes à nos libertés fondamentales qui sont en jeu. On peut être « pour » au nom d'un côté du libéralisme et « contre » au nom de la protection de l'environnement. Mais la question est de savoir s'il est possible juridiquement de limiter la liberté d'aller et de venir. Il n'existe certes pas de « droit à prendre l'avion », mais, en France, la possibilité d'aller et de venir est protégée au plus haut niveau, celui de la Constitution. Cette liberté de circulation, par ailleurs indissociable du bon fonctionnement de l'économie de marché, constitue l'un des piliers de l'Union européenne.

Je ne suis pas opposée en principe à la perspective de réduire certaines libertés, surtout lorsque leurs conséquences sont susceptibles de nuire à d'autres. Le Covid a montré qu'il était socialement acceptable de restreindre nos déplacements, et l'on pourrait reprendre ce raisonnement en invoquant le droit des générations futures – notion reconnue par le Conseil constitutionnel depuis 2023.

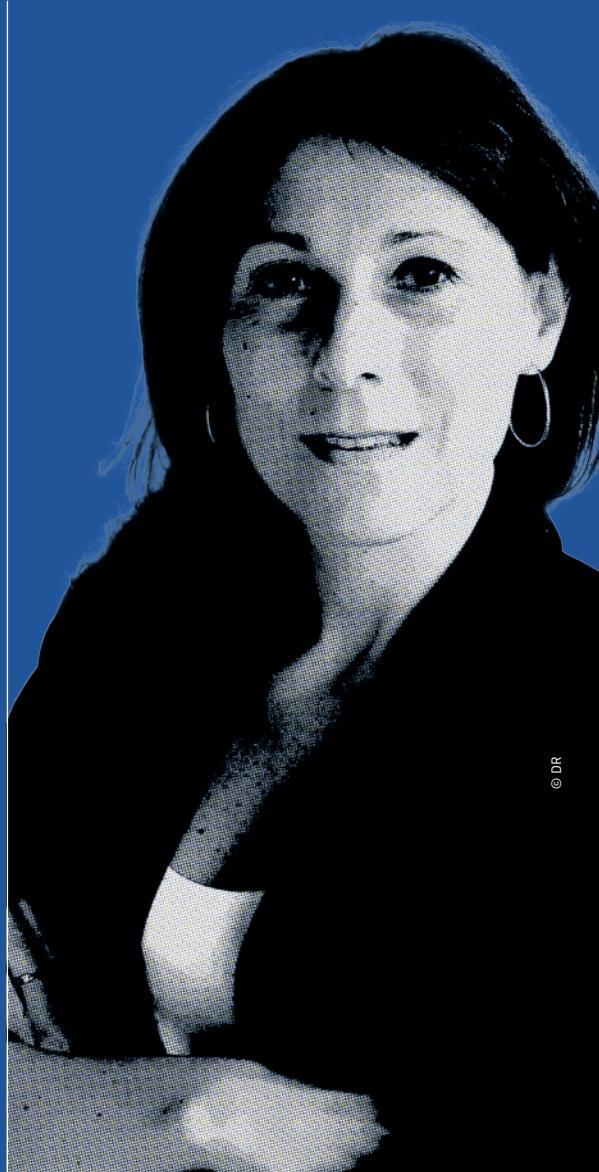
Techniquement, encadrer la liberté de se déplacer en avion n'est donc pas fantaisiste. Mais le Conseil constitutionnel vérifie toujours la proportionnalité des mesures. Dans le cas de quotas individuels à prendre l'avion, il me semble que les Sages auraient du mal à conclure à cette proportionnalité. Ils inciteraient probablement le législateur à préférer d'autres moyens, comme l'accélération de solutions technologiques ou un mécanisme punitif en matière de prix des billets.

Plutôt que d'interdire l'avion, ne serait-il en effet pas préférable de changer les mentalités ? Faire aimer le tourisme local pour que les Français aspirent à rester chez eux par exemple. Cela peut passer par des aides pour prendre le train, comme en Allemagne. L'État doit inciter les citoyens à modifier leurs comportements et faire de la liberté d'aller et de venir une liberté instrumentalisée dans un but écologique.

J'avoue être en plein questionnement. Nos grandes libertés constituent le socle de nos vies modernes ; elles nous ont permis de nous développer individuellement et soutiennent l'activité économique. Comme le droit de propriété, on découvre aujourd'hui que la liberté d'aller et de venir a aussi certains effets néfastes sur l'environnement. Il est tentant de remettre en cause le socle sur lequel nous sommes assis pour préserver la planète. Mais restons prudents, car même en supposant que cela soit juridiquement possible, je ne crois pas que cette voie soit acceptable socialement. Restons donc dans la nuance.

**MATHILDE HAUTEREAU-BOUTONNET**

Professeure en droit  
de l'environnement à l'université  
Aix-Marseille



# CULTURE



## Un monde troublé

**Le Festival d'Avignon 2024 fera écho à « *notre monde troublé, menacé par la guerre, les inégalités, les extrémismes et l'urgence climatique* », annonce son directeur, Tiago Rodrigues.**

Associée depuis dix ans à ce prestigieux rendez-vous des arts vivants, Amnesty International y proposera plusieurs projections et tables rondes sur la situation des personnes trans et sur la surveillance numérique.

Alors que cette 78<sup>e</sup> édition met à l'honneur la culture hispanique, *La Chronique* a rencontré la dramaturge argentine Lola Arias qui vient à Avignon avec sa pièce *Los días afuera*. Et un reportage nous fait découvrir une radio animée par des jeunes de quartiers populaires. Ils poseront leurs micros au Festival du 29 juin au 21 juillet.



# Le pouvoir du micro



© FESTIVAL D'AVIGNON

Pour redonner confiance à des personnes précaires, Making Waves les forme à la radio. Cette association animera des émissions quotidiennes au Festival d'Avignon.

**A**Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), un immeuble rétro abrite un studio de podcast pas comme les autres. Dans un open space calme et lumineux, une douzaine de personnes en insertion réalisent des reportages et des récits radiophoniques. Au menu : des sujets sociaux et culturels, commandés par des collectivités territoriales, des institutions et des clients privés. Créé en 2019, Making Waves<sup>1</sup> incarne le projet d'un collectif de journalistes et de professionnels dans une démarche d'éducation populaire. « *Ici, c'est ma maison* », confie Basma Nasser, 29 ans. Formée à la presse écrite et à la télévision au Yémen, elle souhaitait aborder des sujets comme le sida, l'homosexualité, la laïcité, les droits des femmes... Emprisonnée, en danger de mort, elle s'est réfugiée en France. Très attachée à son métier, Basma

a postulé à Making Waves sans trop y croire. L'association accueille en permanence 11 personnes en insertion. « *Elles n'ont pas de profil particulier, certaines étaient à la rue, d'autres sont des jeunes de moins de 26 ans, orientées par les missions locales, d'autres encore sont sous main de justice* », précise Mohammed Bensaber. Ce directeur du pôle insertion et éducation populaire se veut attentif à la parité, au mélange des générations et aux parcours de vie complexes.

## Un outil d'émancipation

Chez Making Waves, on apprend en faisant. Clément Nouguier a quitté Radio France pour devenir responsable du studio de podcast et de la production. Systématiquement, il envoie les nouvelles recrues réaliser un micro-trottoir. À raison de quatre jours par semaine, les salariés

maîtriseront la conception d'un projet radiophonique de A à Z, le montage, l'habillage sonore, l'écriture, le travail de la voix. Plus que de former des professionnels de la radio, Making Waves vise à leur redonner confiance en soi. « *La radio est un outil d'émancipation qui apprend à prendre la parole, à revendiquer le droit d'être écouté, entendu et aussi le droit à la différence d'opinion* », estime Mohammed Bensaber. Ici, pas de questions convenues. Quand les apprentis journalistes interviewent l'ancien ministre Pap Ndiaye sur le harcèlement ou la déscolarisation, ils savent de quoi ils parlent. Actualité oblige, toute l'équipe a prévu plusieurs reportages pour les JO, notamment sur la place des Roms en Seine-Saint-Denis ou la vie en maison d'arrêt. « *On passe notre temps à enregistrer le réel* », résume Clément Nouguier.



Les deux ans de contrat offrent également une pause afin de retrouver un logement, de réfléchir à une formation, un projet professionnel ou personnel. « C'est un temps pour réorganiser sa vie, complète Alexandre Plank, directeur éditorial et cofondateur. Certains salariés nous ont quittés pour aller vers un CAP, une formation en coiffure ou devenir coach sportif. » En général, quatre personnes partent prématûrement parce qu'elles ont trouvé un stage, un CDD ou un CDI. Elles sont immédiatement remplacées par les candidats en attente. À ce jour, le studio affiche 21 retours à un emploi stable depuis sa création. Casque sur les oreilles, Brandy Neumager finit de monter un podcast réalisé avec la radio francilienne Zebrock. La jeune femme, diplômée d'une école de cinéma, n'avait pas le réseau pour se tailler une place dans ce milieu très compétitif. « Ici, on nous laisse le temps de travailler sur nos projets, explique-t-elle. La cohésion d'équipe est super.

*Les plus anciens, Momar et Jay, nous coachent.* » L'an dernier, Brandy a participé au projet « À la jeunesse les micros » durant le Festival d'Avignon (voir encadré). « Cela a été une expérience incroyable qui m'a aidée à savoir ce que je voulais devenir, analyse-t-elle. J'en suis revenue changée. Je doute moins et je me mets plus vite au travail. Ma rencontre avec l'autrice Rébecca Chaillon m'a montré que le théâtre pouvait être engagé. » Cet été, elle laissera la place à Basma, ainsi qu'à Clément, 24 ans, de Haute-Savoie, et Miguel, 21 ans, d'Avignon. Orientés par leur mission locale ou en service civique, tous deux ont participé à des formations avec Alexandre Plank et sa consœur Hélène Bensoussan pour se préparer au mini-marathon radiophonique qui les attend. « Je n'écoute pas beaucoup la radio, et j'ai compris tout le travail que cela demande, explique Clément. Ce n'est pas juste parler dans un micro. À Annecy, on a créé une émission à partir de rien sur le thème de la santé mentale

*des jeunes. En quatre jours. »* Miguel a voulu participer au projet après avoir vu les images de l'édition 2023. Un galop d'essai pour mieux s'exprimer, poser sa voix et « s'entraîner aux entretiens d'embauche ». Se rendre à Avignon sera aussi l'occasion de découvrir les coulisses du festival, et surtout rencontrer des gens qui ne l'auraient jamais écouté autrement. – Adélaïde Robault

## Fréquence Avignon

Du 10 au 21 juillet, Making Waves animera des émissions quotidiennes de 18 h à 19 h, depuis le cloître Saint-Louis, à Avignon.

L'équipe sera composée de 14 stagiaires venus de Seine-Saint-Denis, du Vaucluse et de Haute-Savoie. Au programme : des reportages et des plateaux en direct pour recevoir des professionnels du spectacle mais pas que... La première rencontre sera consacrée à la « surveillance » en présence de Katia Roux et de Justine Payoux, d'Amnesty International France. L'intégralité des émissions sera retransmise par des radios associatives et étudiantes.



© MARÍA MARTÍNEZ

# Lola Arias fait tomber les murs

D'origine argentine, cette artiste crée des œuvres chorales. Qu'elle évoque des vétérans de guerre, des enfants de migrants ou des ex-détenues, elle croit en la puissance de l'imaginaire.

**L**es vitres, une brume de coton escamote le ciel de Buenos Aires. À cette heure matinale, Lola Arias est déjà plongée dans ses répétitions. Elle s'en est échappée pour nous parler depuis un bar qui jouxte le théâtre où elle prépare le Festival d'Avignon en compagnie d'une troupe d'anciennes « taulardes ». Metteuse en scène, dramaturge, cinéaste, écrivaine, actrice, chanteuse... elle ne fait que passer par la ville où elle est née en 1976, l'année du coup d'État militaire de Jorge Videla. Lola Arias s'est fait connaître, en 2009, avec *Mi vida después* (*Ma vie après*), une pièce dans laquelle, à l'aide de photographies et de documents sonores, elle remontait le fil des années noires

de la dictature en Argentine. « *Dans les années 2000, les gens de ma génération ont eu envie d'apprendre et de comprendre ce qu'avaient vécu leurs parents, se souvient-elle. J'ai commencé à poser des questions, à enregistrer des témoignages, et mon théâtre ne s'est plus jamais éloigné de cette veine réaliste.* » L'histoire s'est tristement mise en boucle. Si Lola Arias n'est qu'en visite dans son pays, c'est qu'elle s'est imposé l'exil en s'installant à Berlin où elle peut vivre de son art. « *Dans mon pays, c'est impossible. Depuis l'élection de Javier Milei [en novembre 2023], les choses sont devenues terribles. Son gouvernement d'extrême droite s'attaque ouvertement à la culture. Dès son arrivée au pouvoir, il a coupé les vivres du théâtre*

*et du cinéma, fermé des salles, taillé dans les aides sociales... »* Comme beaucoup d'artistes, elle passe le plus clair de son temps à manifester. Le jour de notre rencontre, elle revient d'un rassemblement pacifique devant un cinéma condamné à la fermeture. « *Les policiers sont tombés sur la foule avec casques et matraques, relate-t-elle. Tout est tellement sombre que je ne sais par où commencer pour le raconter.* »

### Une comédie musicale et carcérale

La situation sociale actuelle de l'Argentine enflamme la passion de Lola Arias. Elle confère un caractère d'urgence à son théâtre qui invite sur scène ceux que la société ne regarde pas. Pour *Los días afuera*, à Avignon, Lola Arias sera accompagnée de femmes et de personnes transgenres qu'elle a rencontrées dans une prison de Buenos Aires, en lisière des confinements de l'ère Covid. La dramaturge était venue présenter aux détenues l'un de ses spectacles, *Le Théâtre de la guerre*. Elle y mettait en scène, dans leur propre rôle, des vétérans de la guerre des Malouines<sup>1</sup>, trois Argentins, trois Britanniques. « *L'enthousiasme des prisonnières était tel face à ces gens qui jouaient leur propre expérience que je suis revenue pour organiser des ateliers. Ces détenues, coupées de tout, disposent d'un temps fou pour ressasser leur histoire et n'ont*



*aucun moyen de l'exprimer.* » Les premières séances se sont concentrées sur le chant et la danse qui libèrent les énergies. Après leur sortie de prison, Lola a décidé de poursuivre l'expérience en tissant leurs histoires, et les chansons qu'elles inspiraient. Elle a tourné un film dans le décor d'une prison désaffectée. Mélange détonnant de documentaire et de comédie musicale, *Reas* a été très chaleureusement reçu lors du dernier Festival de Berlin : « *Un chef-d'œuvre d'intensité qui montre comment l'espoir, la résistance et l'imagination peuvent faire tomber les murs autour de nous* », comme le souligne un critique. L'histoire aurait pu s'arrêter là. Mais la singularité du travail de Lola Arias consiste à chercher sans cesse des prolongements

pour accompagner loin celles et ceux qui s'ouvrent à elle, partageant les douleurs du passé. Dans *Futureland*, qu'elle a commencé à monter en 2019 à Berlin, avec des migrants adolescents en provenance d'Afghanistan, de Syrie ou de Guinée, la metteuse en scène a regardé ses acteurs mûrir d'année en année. Elle les a aussi aidés à s'affirmer sur les planches, à s'intégrer dans la société allemande. « *Avec les femmes que j'ai accompagnées à la sortie de prison, je ne pouvais pas me contenter d'un film. À la différence du cinéma, le théâtre a besoin de leur présence sur le long terme. Jouer leur donne un travail qui dure tant que la pièce est reprise, leur permet de faire des rencontres, de se créer des réseaux pour repartir du bon pied.* » Même si elle a commencé par la fiction, Lola Arias ne semble



© EUGENIA KAIS

pas près de s'éloigner du théâtre documentaire et politique, devenu sa signature. « *J'ai besoin de sentir que les pièces transforment la vie de ceux qui me confient leur histoire.* » – Laurent Rigoulet

1– Cet archipel fut au centre d'un conflit entre l'Argentine et le Royaume-Uni en 1982.

### Los días afuera

Opéra Grand Avignon. 1 h 45. Du 4 au 10 juillet.

Ce spectacle de théâtre et de musique raconte la vie de six femmes et personnes trans à leur sortie de prison. Il donne une suite au film *Reas*, réalisé également par Lola Arias, qui évoquait leur incarcération dans un patchwork émouvant de confessions et de chansons. Au cœur du printemps, Lola Arias travaillait encore à l'écriture avec ses personnages qui se nourrissent de leur quotidien pour étoffer leur rôle. Elles se questionnent notamment sur le retour à la vie de famille et leurs relations avec les enfants dont elles ont été séparées.



## LES CHOIX D'AMNESTY INTERNATIONAL

### DÉBAT

#### RÉALITÉS TRANSGENRES

Réflexion autour des défis et des violences auxquels se heurtent les personnes transgenres, en présence de :

- **Lola Arias**, autrice et metteuse en scène argentine
- **Maria Galindo**, psychologue et activiste bolivienne
- **Paul B. Preciado**, écrivain et activiste espagnol

Le 6 juillet, 11 h 30-13 h, Cloître Saint-Louis. Animé par Sébastien Tüller, responsable de la commission Orientation sexuelle et identité de genre d'Amnesty International France.

### PROJECTIONS

#### TERRITOIRES CINÉMATOGRAPHIQUES

Cinéma Utopia,  
4, rue des Escaliers Sainte-Anne

#### • Orlando, ma biographie politique

**Paul B. Preciado**

En 1928, Virginia Woolf écrit *Orlando*, roman dans lequel le personnage principal change de sexe. Un siècle plus tard, l'écrivain et activiste trans Paul B. Preciado envoie une lettre cinématographique à Virginia Woolf : son *Orlando* est sorti de sa fiction.

Le 7 juillet, 15 h, suivi d'une rencontre avec Paul B. Preciado et Sébastien Tüller, responsable de la commission Orientation sexuelle et identité de genre d'Amnesty International France.

#### • TotalTrust

**Jialing Zhang**

Plongée dans le quotidien de militants des droits humains en Chine, ce film met en lumière l'utilisation des technologies de surveillance par le régime pour contrôler sa population.

Le 9 juillet, 11 h, suivi d'une rencontre avec Katia Roux, chargée de plaidoyer Libertés à Amnesty International France.

### SPECTACLES RECOMMANDÉS DANS LE OFF

#### FEMME NON RÉÉDUCABLE

**Compagnie La Portée**

Au début des années 2000, la journaliste russe Anna Politkovskaya enquête sur la guerre en Tchétchénie. Le spectacle retrace sa vie en mêlant théâtre et musique.

**Théâtre La Factory**  
(chapelle des Antonins),  
du 3 au 21 juillet à 12 h 15  
(relâche les 9 et 16 juillet).

#### POÈTE EN CAVALE

**HK**

Théâtre musical, écrit et interprété en vers et en chansons.

Une ode à l'irrévérence, à la liberté d'expression.

**Théâtre Isle80**,  
du 5 au 21 juillet à 21 h  
(relâche les 9, 14 et 16 juillet).

#### EXIT

**Charles Templon**

En Suisse, l'association EXIT propose, en toute légalité, une assistance au suicide pour les personnes en fin de vie.

**Théâtre du Train bleu**,  
du 4 au 20 juillet,  
les jours pairs à 13 h 20.

#### LA FRANCE, EMPIRE

**Nicolas Lambert**

De l'enfance picarde au démantèlement de l'empire républicain, quelques pages manquantes de notre histoire nationale.

**Le 11-Avignon**,  
du 2 au 21 juillet, à 9 h 50.

#### CLASSEMENT SANS SUITE

**Théâtre CreaNova**

Un spectacle qui déconstruit les préjugés en matière de violences sexuelles et dresse un tableau des défaillances de notre système judiciaire.

**Théâtre la Luna**,  
du 29 juin au 21 juillet, à 18 h 30  
(relâche les 4, 11, 18 juillet).

# VIE DU MOUVEMENT

- Pages réalisées  
par Grégoire Osoha



## LES BONNES ONDES

**Plusieurs groupes locaux d'Amnesty International interviennent régulièrement dans des émissions de radio. À Évreux, les militants ont poussé le bouton plus loin.**

AU CENTRE  
Claire-Lise  
dans le studio  
d'enregistrement  
de Principe Actif.  
© GRÉGOIRE OSOHA

À DROITE  
Enregistrement  
de l'émission  
« Fréquence droits  
humains » du  
1<sup>er</sup> février 2024 au  
collège de Navarre.  
© CLAIRE-LISE



« Bonsoir aux auditeurs et auditrices de Principe Actif. C'est Amnesty International, pour la seconde et dernière émission du mois de février consacrée à nos mobilisations pour la promotion et la défense des droits humains. » Non loin de la place de la République à Évreux, c'est parti pour une heure de radio animée ce soir par Didier, Claire-Lise et Mina, bénévoles au groupe local d'Évreux. Tout

commence dix ans auparavant dans le village associatif de l'ancien festival « Le rock dans tous ses états ». À brûle-pourpoint, J-C, animateur de la radio Principe Actif<sup>1</sup> (à but non lucratif), invite Didier et Sabine à venir parler de la peine de mort en direct, pendant une heure. Passé ce baptême du feu, il leur propose d'animer leur propre émission tous les mois. Les militants hésitent. Mais l'animateur revient à la charge : « Lancez-vous ! Vous avez tout à gagner et rien à perdre. On sait que vous n'êtes pas des professionnels. Dites-vous bien que ce n'est que de la radio. » Rassuré, le trio se saisit de l'occasion pour parler droits humains aux 3000 auditeurs quotidiens de la station.

Émission après émission, les apprentis chroniqueurs s'améliorent, apprennent à fabriquer un sommaire, à trouver le ton juste. « Il faut reconnaître qu'au début, l'émission était un peu plombante. Normal vu les sujets abordés, commente J-C. Mais, petit à petit, ils ont gagné en aisance au micro. Ils se sont autorisés à blaguer entre eux. Le résultat était tout de suite plus vivant. » Les militants ont aussi intégré de bonnes nouvelles dans leur programme. Leurs choix musicaux, même si jamais dénués de fond (Higelin, Lavilliers, Tété...), contribuent également à apporter un peu de chaleur.



En 2018, la collaboration entre le groupe d'Évreux et la radio locale a pris une autre tournure grâce au soutien de la Fondation Amnesty International. Ensemble, les deux structures ont créé une nouvelle émission intitulée *Fréquence droits humains*. Le principe: aborder un nouveau droit chaque mois – désormais chaque trimestre – en donnant la parole aux premiers concernés par celui-ci. Fidèles à son ADN de radio de proximité, les enregistrements de Principe Actif se font en direct, en public et à l'extérieur du studio. Priorité est accordée aux témoignages dont certains sont demeurés inoubliables pour les auditeurs. Pour J-C, c'est le récit-fleuve, empreint d'émotion, du parcours de migration depuis le Congo de Jean-Roger. Pour Didier, c'est le courage déployé par Samy, lycéen, quand il a assumé son homosexualité au sein de sa famille et dans l'espace public. Professeure documentaliste, Catherine est convaincue des atouts de ce média auprès des ados. Avec le club radio du collège de Navarre, elle a monté déjà deux émissions *Fréquence droits humains*. « C'est un outil fabuleux. Il permet aux élèves de prendre confiance en eux, d'acquérir des compétences utiles pour leurs futurs métiers et de faire l'expérience du collectif », constate-t-elle. Le 1<sup>er</sup> février, Principe Actif s'est déplacé dans son établissement pour une émission spéciale *Mon corps, mes droits*. Employé de la radio, Vincente a assisté les élèves dans la préparation de leurs questions et la réalisation d'un « micro-couloir ». Les collégiens ont aussi participé à l'installation du studio mobile. Vincente à la technique, J-C à l'animation. Aux questions des enfants répondent la conseillère principale d'éducation (CPE) et le principal du collège, ainsi qu'une représentante de l'association La Cause des enfants. Jamais très loin, les militants Didier et Claire-Lise peuvent apporter des précisions sur le droit international. Une fois de plus, la magie de la radio opère. ●

1– Principe Actif s'écoute à Évreux, dans le nord du département sur 102.4 FM et dans le sud sur 95.9 FM, et en ligne : [principleactif.net](http://principleactif.net)

## PODCAST WE MADE IT

—

La série de podcasts *WE MADE IT* d'Amnesty International France raconte des combats gagnés par le mouvement : la libération du prisonnier d'opinion, Ramy Shaath, en Égypte; la bataille judiciaire en faveur du respect des droits des personnes LGBTI+ en Pologne; la dénonciation des ventes d'armes utilisées au Yémen et la campagne contre la surveillance de masse à New York.

À écouter sur toutes les plateformes de podcasts: [linktr.ee/we\\_made\\_it](http://linktr.ee/we_made_it)

## AGENDA

Pour en savoir plus : [www.amnesty.fr/agenda](http://www.amnesty.fr/agenda)

### « La Terre nous est étroite »



**C'est quoi ?** Le vernissage de l'exposition organisée par l'Institut d'études supérieures des Arts (IESA) aura lieu le 18 juin à 17 h 30 et la vente aux enchères caritative à 19 heures. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet des étudiants en master « Arts contemporains et commissariat d'exposition » pour développer leurs compétences tout en réalisant un événement caritatif. Contact : [lcastaingts@amnesty.fr](mailto:lcastaingts@amnesty.fr)

**C'est où ?** Galerie de l'IESA, 1, cité Griset, 75011 Paris.

**C'est quand ?** Du 18 au 20 juin.

#### PERTUIS (84)

##### Foire aux livres

44, place Saint-Pierre  
pertuis@amnestyfrance.fr  
1<sup>er</sup> juin

#### AGEN (47)

##### Foire aux livres

Place Wilson  
gillescori@outlook.fr  
1<sup>er</sup> juin

#### BESANÇON (25)

##### Bourse aux livres

Kursaal salle Proudhon  
besancon@amnestyfrance.fr  
1<sup>er</sup> et 2 juin

#### SAINT-RENAN (29)

##### Ciné-débat

*Mon pire ennemi*,  
en présence de Mehran Tamadon  
Cinéma Le Bretagne  
lesabers@amnestyfrance.fr  
2 juin

#### PARIS 20<sup>e</sup>

##### Foire aux livres

Mairie du 20<sup>e</sup>  
[parisgambetta@amnestyfrance.fr](mailto:parisgambetta@amnestyfrance.fr)  
8 juin

#### LA CIOTAT (13)

##### Foire aux livres

18, rue Louis-Vignol  
[amnesty.aubagnelaciotat@gmail.com](mailto:amnesty.aubagnelaciotat@gmail.com)  
8 et 9 juin

#### PARIS 19<sup>e</sup>

##### Cross

Parc des Buttes-Chaumont  
<https://amnestyparis19.blog.free.fr/>  
[parisjaures@amnestyfrance.fr](mailto:parisjaures@amnestyfrance.fr)  
9 juin

#### PARIS 5<sup>e</sup>

##### Ciné-débat

*Documentaire Juifs et Palestiniens, vivre ensemble en Israël, c'est possible ! Le village Neve Shalom - Wahat as Salam en est la preuve...*  
Mairie du 5<sup>e</sup>  
[parisquartierlatin@amnestyfrance.fr](mailto:parisquartierlatin@amnestyfrance.fr)  
13 juin

#### SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE (79)

##### Exposition

En soutien à l'artiste Luis Manuel Otero Alcántara (Cuba)  
Salle capitulaire  
[niort@amnestyfrance.fr](mailto:niort@amnestyfrance.fr)  
20-23 juin

## ACTION DU MOIS

### ARABIE SAOUDITE

### Manahel al Otaibi



#### Monsieur le Ministre,

En novembre 2023, après un an de détention, Manahel al Otaibi s'est retrouvée victime d'une disparition forcée. Cette professeure de fitness a été accusée d'avoir enfreint la loi relative à la lutte contre la cybercriminalité. En cause, ses tweets comportant des hashtags en faveur des droits des femmes et des photos d'elle vêtue d'une tenue « indécente » dans un centre commercial, qu'elle a diffusées sur Snapchat.

Le 14 avril 2024, Manahel al Otaibi a contacté sa famille pour la première fois après cinq mois de silence. Lors de ce bref appel, elle semblait bouleversée. Manahel a déclaré être détenue à l'isolement à la prison d'al-Malaz, avec une jambe cassée après avoir été rouée de coups. Elle attend son procès devant le Tribunal pénal spécial, créé pour juger des affaires de terrorisme.

En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous enjoins d'ordonner la libération de Manahel al Otaibi. En attendant sa libération, elle doit pouvoir bénéficier d'un accès immédiat à des soins médicaux. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

#### Adressez vos appels à

Dr. Walid bin Mohammed Al-Samaani  
Ministre de la Justice  
Riyadh, Arabie saoudite  
Postal Code 11472, P.O. Box 7775  
Courriel : [minister-office@moj.gov.sa](mailto:minister-office@moj.gov.sa)  
Courriel : [1950@moj.gov.sa](mailto:1950@moj.gov.sa)  
X : @MojKsa

#### Copie à envoyer à

Ambassade d'Arabie saoudite  
92, rue de Courcelles, 75008 Paris  
Courriel : [ambsaudi@hotmail.fr](mailto:ambsaudi@hotmail.fr)

Retrouvez cette action et d'autres propositions sur : [amnesty.fr/personnes](http://amnesty.fr/personnes)

## LA CHRONIQUE

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Jean-Claude Samouiller

**RESPONSABLE ÉDITORIALE**

Pauline David

**RÉDACTRICE EN CHEF**

Virginie Roels

**PREMIÈRE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

Claire Laudureau

**RÉDACTRICE RESPONSABLE CULTURE**

Aurélie Carton

**ASSISTANTE ICONOGRAPHIQUE**

Vanessa Lepoutre

**CONTACT RÉDACTION**

chronique@amnesty.fr

**ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO**

Anouchka

Christian Caujolle

Patricia Couturier

Laurène Daycard

Bernard Debord

Josette Debord

Michel Despratz

Eric Dourel

Elsa Dupont

Pierre Haski

Bastien Massa

Grégoire Osoha

Laurent Rigoulet

Adélaïde Roubault

Damien Roudeau

Théophile Simon

Cerise Sudry-Le Dû

**CORRECTRICES**

Mireille Berkani

Elisabeth Maucloffot

**CONCEPTION / RÉALISATION**

Elise Desmars-Castillo

Virginie Heid

Teresa Matheiro

**EN COUVERTURE**

© Cerise Sudry-Le Dû

**ABONNEMENTS**

3 €/mois ou 36 €/an

(30 € si membre d'Amnesty International)

**CONTACT ABONNEMENTS**

smd@amnesty.fr

**IMPRESSION**

Aubin Imprimeur

86 240 Ligugé

**N° DE COMMISSION PARITAIRE**

0424684664

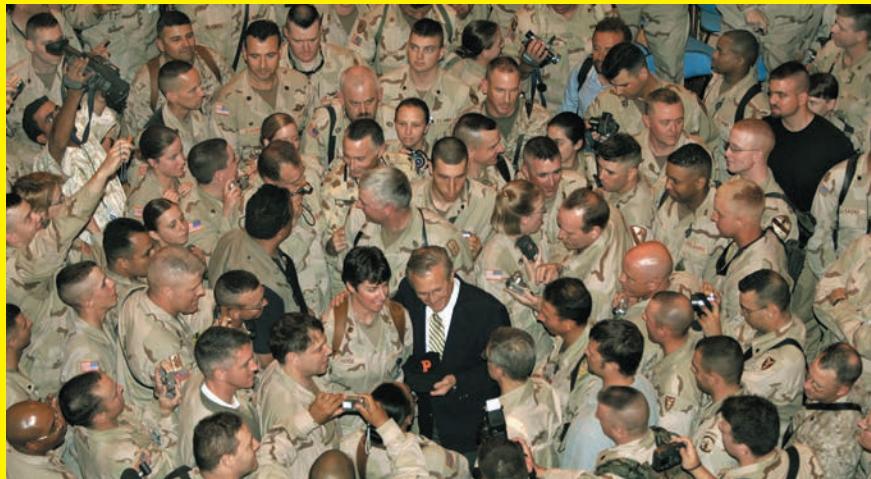
ISSN : 0761-9359

Dépot légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2024

La Chronique, mensuel  
d'Amnesty International France  
76, boulevard de la Villette  
75 940 Paris cedex 19



## BONNES NOUVELLES



Le secrétaire américain Donald Rumsfeld fut l'un des principaux artisans de la guerre en Irak.

© REUTERS

### ABOU GHRAIB

## Prémices de justice

Dès l'invasion de l'Irak par les États-Unis en 2003, les GI's ont utilisé la prison d'Abou Ghraib comme centre de détention et d'interrogatoire. La torture y était une pratique courante. Si l'armée en tant qu'institution a jusqu'ici réussi à éviter toute forme de poursuites judiciaires, il n'en va pas de même pour son sous-traitant CACI. Après plus de quinze années de procédure, la Cour suprême américaine a finalement autorisé l'ouverture d'un procès, en avril, contre cette société de sécurité privée. Trois Irakiens espèrent obtenir une réparation.

### PAYS-BAS

## Un de plus

Les Pays-Bas sont devenus le dix-septième pays européen à intégrer le principe de l'absence de consentement dans la définition juridique du viol. Jusqu'ici, seuls les critères de la force physique, de la menace et de la coercition étaient retenus. Dagmar Oudshoorn, directrice d'Amnesty International Pays-Bas, y voit « l'aboutissement d'un travail acharné de centaines de militants et d'associations de victimes ». En revanche, la France recogne encore à inscrire le consentement dans sa loi sur le viol même si le président Macron s'est prononcé, le 8 mars dernier, en faveur d'une évolution législative.

### POLOGNE

## Dieu merci !

Pour avoir distribué des affiches de la Vierge Marie auréolée des couleurs de l'arc-en-ciel en 2019, Elżbieta, Anna et Joanna étaient poursuivies par la justice polonaise. L'accusation : « outrage aux convictions religieuses ». La peine encourue : deux ans de prison. Face aux relaxes décrétées en 2021 puis en 2022, le procureur avait fait appel. Les trois militantes LGBTI+ ont finalement été définitivement acquittées au mois de mars. Merci aux 280 000 personnes qui les ont soutenues en signant la pétition d'Amnesty International.

GUINÉE - XX<sup>e</sup> SIÈCLE

# La Diète noire de Diallo Telli

**Conakry, capitale de la Guinée,**

**18 juillet 1976 :** Diallo Telli, ministre de la Justice, quitte le palais présidentiel. Il sort d'un dîner avec le président Sékou Touré. Sans doute a-t-il été question de l'élection du secrétaire général de l'Onu pour laquelle ce brillant diplomate est pressenti.

Diallo Telli fut en effet successivement ancien ambassadeur à Washington, représentant de la Guinée à l'Onu, et premier secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de 1964 à 1972. Il n'ignore pas que sa candidature à l'Onu le pose en rival potentiel de Sékou Touré.

Le président guinéen ne le soutient que du bout des lèvres.

De plus, il vient de lancer des procès « staliniens » contre le peuple peul, dont Telli est l'illustre représentant. Trois heures après leur dîner, Diallo Telli est arrêté à son domicile, puis transféré au camp Boiro à la limite du centre-ville de Conakry. Le garde des sceaux n'ignore pas qu'il entre dans une « usine de la mort ». Cet ancien camp de gendarmerie française du temps de la colonisation est devenu, depuis 1966, un centre d'internement. Les opposants réels ou supposés du régime s'y succèdent, toujours plus nombreux à mesure que s'accroît la paranoïa présidentielle. D'emblée,

comme chacun des entrants, Telli doit troquer ses habits contre un vieux pantalon et une chemise en haillons. Il est ensuite jeté dans la cellule 52, l'une des 79 du camp, avec pour unique mobilier une couverture et un pot. Il l'occupe seul, échappant à celles, nombreuses, où six détenus s'entassent dans 6 m<sup>2</sup>.

Il ne connaît pas non plus la cellule « tête de mort », quatre murs sans toit où 50 prisonniers, exposés aux pluies pendant des mois, croupissent jusqu'à pourrir par les pieds.

*« Camp Boiro, c'est plus que l'enfer, c'est la fin du monde... »*

— Mokhtar Baldé,  
rescapé de camp Boiro

En revanche, l'ex-numéro un de l'OUA, qu'Amnesty International vient d'adopter comme emblématique prisonnier d'opinion, n'échappe pas à la « cabine technique ». Une pièce munie d'une corde pendante du plafond, d'une table en fer et d'une gégène électrique de fabrication soviétique. Les « confessions » de Telli sur un supposé « complot peul », dont



il serait « l'inspirateur », seront diffusées le 9 août 1976, par Radio Conakry.

À la demande de Sékou Touré, un interrogatoire plus poussé de « cet ingrat qui lui doit tout » conduit, treize jours plus tard, à des aveux encore plus invraisemblables, dont celui « d'avoir été recruté pour la CIA par Henry Kissinger pour assassiner Sékou Touré ». Le silence tombe alors sur l'ancien ministre de la Justice. Il a avoué, c'est tout ce que l'on attendait de lui.

Il a fallu attendre la mort du dictateur en 1984 et la chute de son régime pour apprendre que, le 12 février 1977, Diallo Telli est entré dans une cellule marquée d'un D pour « Diète noire ». Là, privé d'eau et de nourriture, il agonisera dix-sept jours durant. Le 1<sup>er</sup> mars 1977, dans d'atroces souffrances, s'éteint l'une des 50 000 personnes décédées dans ce que des historiens désigneront comme l'« Auschwitz des Guinéens ».

## DATES CLÉS PLUS DURE SERA LA CHUTE

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <b>1925</b><br>Naissance à Porédaka (Guinée). | <b>2 OCTOBRE 1958</b><br>Indépendance de la Guinée. Sékou Touré président.                     | <b>1964-72</b><br>Secrétaire général de l'OUA. | <b>18 JUILLET 1976 AU 1<sup>ER</sup> MARS 1977</b><br>Détenção au camp Boiro. |
|   | <b>1958-64</b><br>Diallo Telli, ambassadeur à Washington et représentant de la Guinée à l'Onu. |  | <b>1972-76</b><br>Ministre de la Justice.                                     |
|   |  |  | <b>3 AVRIL 1984</b><br>Libération des 1 000 survivants de camp Boiro.         |

AFFICHEZ VOTRE  
**FIERTÉ**  
AVEC NOTRE T-SHIRT EXCLUSIF  
**«WE WANT TO  
BREAK FREE»**



**T-SHIRT**

en coton 100% biologique  
certifié GOTS,  
réalisé à la commande

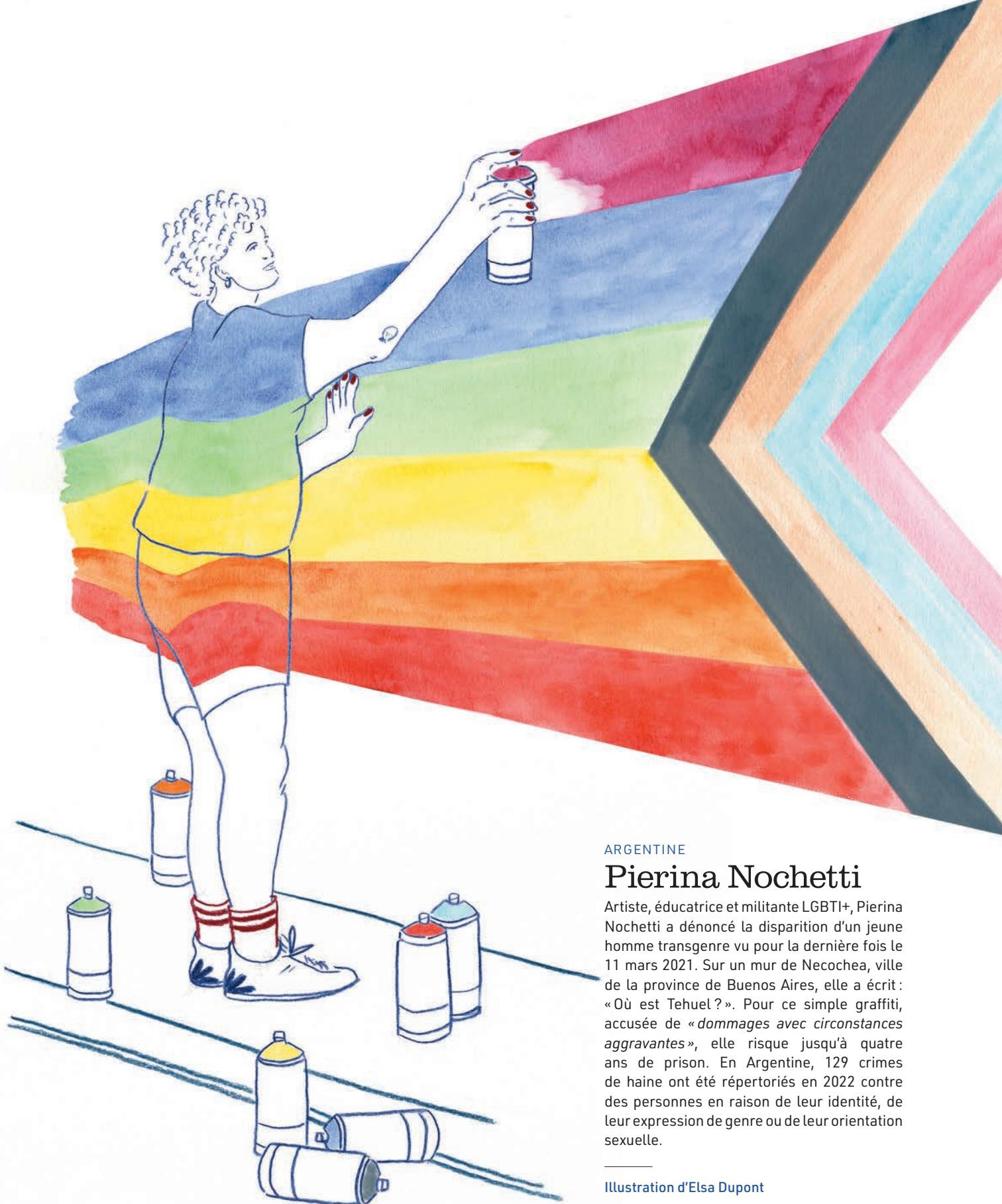
**34,90 €**

Inspiré par l'hymne emblématique de Queen, ce t-shirt arbore fièrement le message « We want to break free » (« Nous voulons nous libérer »). Un cri de ralliement pour la communauté LGBTI+ et toutes les personnes qui aspirent à un monde plus juste et inclusif.

Retrouvez tous nos produits  
sur **boutique.amnesty.fr**

**AMNESTY**  
INTERNATIONAL





## ARGENTINE

**Pierina Nochetti**

Artiste, éducatrice et militante LGBTI+, Pierina Nochetti a dénoncé la disparition d'un jeune homme transgenre vu pour la dernière fois le 11 mars 2021. Sur un mur de Necochea, ville de la province de Buenos Aires, elle a écrit : « Où est Tehuel ? ». Pour ce simple graffiti, accusée de « dommages avec circonstances aggravantes », elle risque jusqu'à quatre ans de prison. En Argentine, 129 crimes de haine ont été répertoriés en 2022 contre des personnes en raison de leur identité, de leur expression de genre ou de leur orientation sexuelle.

---

Illustration d'Elsa Dupont